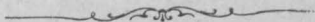


NOTIONS
DE LITURGIE

A L'USAGE DE LA JEUNESSE

PAR F. G.-M.



CHEZ LES ÉDITEURS

TOURS
ALFRED MAME ET FILS
Rue des Halles

PARIS
CH. POUSSIELGUE
Rue Cassette, 15

1899

Tous droits réservés.

N° 35

Tout exemplaire qui ne sera pas revêtu des trois signatures
ci-dessous sera réputé contrefait.

F. G. M. J.
A. Mamey fils

M. Toupin



2005/764
CAG 029

Imprimatur :

Tours, le 31 août 1898.

RENÉ-FRANÇOIS,
ARCHEVÊQUE DE TOURS

AVERTISSEMENT

Ces *Notions de liturgie* ont pour but de donner à la jeunesse chrétienne l'intelligence des cérémonies et des symboles par lesquels l'Église catholique manifeste sa religion envers Dieu.

Sans une connaissance au moins sommaire de la Liturgie, le culte public perd, pour les fidèles, une grande partie de sa sublime signification; au contraire, il devient, pour ceux qui en ont le sens, une source féconde de pieuses méditations.

Malgré sa brièveté, ce petit livre répond aux principales questions que les enfants peuvent se poser touchant les objets, les actes et les fêtes liturgiques. Si, en les initiant à la pensée de l'Église, il leur fait aimer les saints offices et leur permet d'y assister avec plus de profit, le bien qu'on avait en vue sera réalisé.

NOTIONS DE LITURGIE

PRÉLIMINAIRES

1. **Le culte liturgique.** — Le culte en général est l'honneur que nous rendons à un supérieur, en témoignage de son excellence et de notre propre soumission. — Il n'est personne au monde qui ne rende quelque honneur à ses parents, à ses supérieurs spirituels ou temporels.

A plus forte raison, ces témoignages d'honneur sont dus à Dieu notre créateur et notre souverain Seigneur.

Le culte se compose de tous les actes religieux commandés par Dieu ou prescrits, au nom de Dieu, par son Église. Il comprend l'*adoration* qui est due à Dieu seul, et les *honneurs* que nous rendons, en vue de Dieu, à la très sainte Vierge et aux Saints. — Le culte se divise en culte *intérieur* et en culte *extérieur*.

Le *culte intérieur* s'accomplit dans l'âme par des actes purement spirituels, comme la foi, l'espérance, la charité, la prière mentale. — Le culte intérieur est absolument nécessaire : sans lui, il n'y a pas de culte véritable.

Le *culte extérieur* se traduit par des attitudes respectueuses, des prières vocales, des chants religieux, des cérémonies saintes. — Le culte extérieur est *privé* ou *public*.

Le *culte privé* est celui que chacun rend à Dieu par sa propre initiative.

Le *culte public* est celui qui est rendu par la société chrétienne ou en son nom, et dans les formes prescrites par l'autorité compétente : c'est le culte *liturgique*.

Les principaux éléments du culte liturgique sont : les

prières publiques, le saint Sacrifice de la messe, et en général l'assistance aux offices et aux cérémonies de l'Église.

2. La liturgie; son origine. — La liturgie est l'ensemble des règles auxquelles est soumis le culte public chrétien.

La liturgie chrétienne, dans ses points fondamentaux, remonte à l'origine du christianisme. Notre-Seigneur, en instituant la sainte Eucharistie, avait ordonné à ses Apôtres de renouveler le saint Sacrifice « en mémoire de lui ». Ceux-ci, en vertu des pouvoirs qu'ils avaient reçus, établirent les principales règles à pratiquer dans la célébration du saint sacrifice et l'administration des sacrements.

Les prescriptions apostoliques se sont développées successivement dans la suite des siècles et ont pris, en Occident, le nom de *liturgie romaine*. — Les Églises d'Orient ont des liturgies particulières très anciennes, que les souverains Pontifes les ont autorisées à suivre.

3. Importance de la liturgie. — La liturgie maintient la dignité et l'uniformité du culte divin; elle conserve dans son intégrité le dogme catholique et manifeste d'une manière expressive l'unité de foi, de chef et de sacrements.

4. Langues liturgiques. — La langue de l'Église occidentale est le *latin*, parce que, à l'origine du christianisme, on parlait latin en Italie et dans toutes les provinces occidentales conquises par les armées romaines. En Orient, l'Église fait usage du *grec*, du *cophte*, de l'*arménien*, de l'*arabe*, du *syriaque*, du *slave*, etc.

Ces langues n'ont subi aucun changement important dans les livres liturgiques. L'Église en conserve l'usage pour obvier aux inconvénients qui résulteraient de la variabilité des langues vulgaires, et pour affirmer l'unité et la perpétuité du dogme catholique.

5. Chant liturgique. — Le chant religieux est aussi ancien que l'homme : les premiers patriarches offraient des sacrifices en chantant des cantiques de jubilation; David faisait chanter ses psaumes par les lévites; saint Paul recommandait aux Éphésiens de chanter les louanges de Dieu.

Les principaux auteurs d'un corps de chant liturgique furent *saint Ambroise* et *saint Grégoire le Grand*. Saint Ambroise régla le chant des psaumes et composa un grand nombre d'hymnes; son chant, appelé le *chant ambrosien*, fut suivi pendant deux siècles, Saint Grégoire le Grand assujettit les anciennes mélodies aux règles de l'harmonie et les disposa selon les exigences de l'office divin : c'est le *chant grégorien* ou *plain-chant*. Il est grave, majestueux, entraînant et populaire.

6. Division. — Ces notions de liturgie se divisent en trois parties : la première traite des *objets liturgiques*; la seconde, des *actes liturgiques*, et la troisième, de *l'année liturgique*. — Elles sont complétées par un résumé succinct des principales *dévotions catholiques*, *confréries pieuses* et *œuvres de zèle*.

QUESTIONNAIRE

1. Qu'est-ce que le culte en général? — De quels actes se compose le culte divin? — Comment se divise-t-il? — 2. Qu'est-ce que la liturgie? — Quelle est l'origine de la liturgie? — 3. Quelle en est l'importance? — 4. Quelle est la langue de l'Église en Occident? — De quelles langues se sert l'Église en Orient? — 5. Le chant religieux est-il bien ancien? — Quels sont, dans l'Église catholique, les principaux auteurs du chant liturgique? — 6. En combien de parties sont divisées ces notions de liturgie?

RÉSUMÉ

Le culte en général est l'honneur qu'on rend à un supérieur. Le culte comprend l'adoration, qui n'est due qu'à Dieu seul, et les honneurs que l'on rend à la très sainte Vierge et aux saints. Il se divise en culte intérieur et en culte extérieur. Celui-ci est privé ou public.

Les principaux éléments du culte public sont la prière et surtout le saint sacrifice de la messe.

La liturgie est l'ensemble des règles auxquelles est soumis le culte public chrétien.

D'origine apostolique, la liturgie s'est développée dans la suite des siècles et a pris, en Occident, le nom de liturgie romaine.

La liturgie maintient l'uniformité du culte divin et nous unit plus étroitement de prière avec toute l'Église.

En Occident, la langue de l'Église est le latin.

Le chant religieux est aussi ancien que le monde : le culte public rendu à Dieu a toujours été accompagné de chant.

PREMIÈRE PARTIE

OBJETS LITURGIQUES

7. **Division.** — Les objets qui servent au culte divin sont : les *livres liturgiques*, les *lieux consacrés au culte*, le *meuble* des églises, les *vases*, les *linges*, les *vêtements* et les *substances liturgiques*.

I. — LIVRES LITURGIQUES

8. **Principaux livres de la liturgie romaine.** — On appelle *livres liturgiques* les ouvrages qui contiennent les règles et les formules du culte public. Les principaux sont : le *Missel*, le *Bréviaire*, le *Rituel*, le *Pontifical*, le *Cérémonial des évêques* et le *Martyrologe*.

Le **Missel** contient les prières et les cérémonies de la messe.

Le **Bréviaire** renferme l'office divin, que doivent réciter chaque jour ceux qui sont dans les ordres sacrés.

Le **Rituel** contient les prières, les rites et les cérémonies employés dans l'administration des sacrements du Baptême, de la Pénitence, de l'Eucharistie, de l'Extrême-Onction et du Mariage, et, en outre, plusieurs formules de bénédictions, l'ordre qu'il faut observer dans les processions, les funérailles, etc.

Le **Pontifical** renferme les cérémonies et les fonctions réservées aux évêques : l'administration des sacrements de la Confirmation et de l'Ordre, la consécration des saintes huiles, celle des églises, des autels, des vases sacrés, etc.

Le **Cérémonial des évêques** contient les cérémonies propres aux cathédrales et aux collégiales, c'est-à-dire aux églises où il y a un évêque ou des chanoines.

Le **Martyrologe** est le catalogue où furent inscrits d'abord les noms des martyrs, et dans lequel on a inscrit depuis les noms des autres saints dont l'Église rappelle chaque jour la mémoire.

Remarque. — Les fidèles ont à leur usage des abrégés du missel et du bréviaire, écrits en langue vulgaire, qu'on appelle *livres d'heures, paroissiens, eucologes*, etc. Ces livres leur permettent de suivre tous les offices et, par conséquent, de s'unir d'intention avec le célébrant. — Il y a aussi, pour les chantres, des livres d'office : le *Graduel* (pour la messe) et le *Vespéral* ou *Antiphonaire* (pour les offices du soir), avec le chant noté.

II. — LIEUX CONSACRÉS AU CULTÉ

9. Les lieux consacrés au culte. — Les lieux consacrés au culte divin sont les *églises* et leurs *dépendances*.

Les *églises* sont les édifices où l'on célèbre ordinairement le culte catholique. On distingue :

1^o Les *églises patriarcales*. On appelle ainsi les églises où il y a un patriarche. Telles sont les églises de Jérusalem, d'Alexandrie, de Lisbonne, de Goa, etc.

2^o Les *églises métropolitaines* (qui sont quelquefois *primatiales*) sont celles où il y a un archevêque (qui a parfois le titre de *primat*). Telles sont les églises de Paris, de Lyon, de Toulouse, etc.

3^o Les *églises cathédrales*¹ : celles où il y a un évêque.

4^o Les *églises collégiales*, celles qui, en dehors des cathédrales, ont un clergé constitué en chapitre.

5^o Les *églises paroissiales*. On appelle ainsi les églises où il y a un ou plusieurs prêtres, pour le service de la paroisse qui en dépend.

6^o Les *églises succursales* : celles qui suppléent à l'insuffisance des églises paroissiales.

¹ Le mot cathédrale vient du latin *cathedra*, chaire, parce que c'est dans ces églises qu'est dressé le siège de l'évêque, que l'on appelle chaire épiscopale.

7^o Les **chapelles** ou petites églises à l'usage des hôpitaux, des séminaires, des communautés, etc.

8^o Les **oratoires** ou petites chapelles à l'usage d'une famille ou d'un particulier.

Certaines églises ont le titre de **basiliques**, c'est-à-dire d'églises qui tiennent le premier rang à cause de leur dignité et de leurs privilèges¹. Il y a quatre basiliques majeures, qui sont à Rome : Saint-Jean de Latran, Saint-Pierre du Vatican, Saint-Paul hors les Murs et Sainte-Marie-Majeure. Les autres basiliques de Rome et toutes celles en dehors de Rome sont appelées **mineures**.

10. **Dépendances de l'église**. — Les lieux dépendants de l'église sont : la *sacristie*, le *cimetière*, le *presbytère* et quelquefois l'*évêché*.

La **sacristie** est un appartement attenant à l'église, destiné à renfermer les objets qui servent au culte.

Le **cimetière** est le lieu béni où reposent les corps des fidèles après leur mort. — On fait élever des croix sur les tombes en témoignage de la foi des défunts dans ce signe de notre rédemption.

Le **presbytère** (maison des prêtres) est la demeure du clergé paroissial : les *prêtres* (ou anciens) sont, par la grandeur de leurs fonctions, comme les anciens et les sages du peuple de Dieu.

L'**évêché** est la demeure de l'évêque ; il se compose du palais épiscopal et des appartements destinés au secrétariat et aux bureaux administratifs.

11. **Forme des anciennes basiliques**. — Les anciennes basiliques avaient la forme d'un rectangle, ordinairement terminé par un demi-cercle. On y distinguait le *péristyle*, le *vestibule*, la *nef*, le *chœur* et le *sacristie*.

Le **péristyle**, ou portique, était une galerie extérieure où se tenaient ceux des pénitents qui n'avaient pas le droit d'assister aux saints mystères.

¹ Les basiliques non cathédrales n'ont pas la prééminence sur les cathédrales, alors même que celles-ci ne seraient pas basiliques.

Le vestibule, ou avant-nef, était la première partie du temple. Là se tenaient les pénitents, les catéchumènes et tous ceux qui ne pouvaient assister qu'à la première partie du service.

La nef était l'église elle-même. Elle se divisait en trois parties : la nef principale et les deux nefs latérales ou *bas-côtés*, ainsi nommés parce qu'ils avaient moins d'élévation que la nef principale.

Dans la nef du milieu, et vers le fond, était le chœur, place des chantres et des clercs inférieurs. Là aussi se trouvait le jubé, tribune élevée où se faisaient les lectures publiques.

A la suite du chœur, dont il était séparé par une balustrade, venait le sanctuaire. Il renfermait l'autel, sur lequel on célébrait le saint sacrifice.

Derrière l'autel, au fond de l'*hémicycle* ou *abside*, se dressait le siège de l'évêque, tourné vers la porte d'entrée. A droite et à gauche étaient les sièges des prêtres.

12. Forme des églises actuelles. — Les églises primitives avaient la même forme que les basiliques païennes, dont plusieurs avaient été, après Constantin, consacrées au vrai Dieu. Plus tard on donna aux églises, au moyen du transept, la forme d'une croix.

On distingue, dans les églises actuelles, la *façade*, le *portail*, le *clocher*, la *nef*, les *bas-côtés*, le *transept*, le *chœur*, le *sanctuaire* et les *chapelles*.

La *façade* comprend le *parvis* où se trouve l'entrée principale de l'église appelée *portail*.

Le *clocher* est la tour dans laquelle sont renfermées les cloches. — L'usage des cloches ne remonte qu'au iv^e siècle. On se servait antérieurement de trompettes, de timbales ou de crécelles.

Le *transept* est la partie d'une église qui forme les bras de la croix.

Les *chapelles* sont de petits sanctuaires placés sous l'invocation d'un saint ou d'une sainte ; elles entourent le sanctuaire et les bas-côtés. (Pour les autres parties : la nef, les bas-côtés, le chœur et le sanctuaire, voir n^o 11.)

13. **Architecture religieuse.** — Les deux principaux genres d'architecture adoptés pour les églises sont le **roman**, caractérisé par le plein cintre : la voûte a la forme d'une demi-circonférence, et l'**ogival**, caractérisé par l'ogive : la voûte forme un angle curviligne. — Le premier de ces styles est propre aux monuments construits du ^v^e au ^{xiii}^e siècle; le second, aux monuments élevés à partir du ^{xiii}^e siècle.

III. — MOBILIER DES ÉGLISES

14. **Objets principaux.** — Les objets les plus importants qui composent le mobilier des églises sont : l'*autel* et ses accessoires.

L'*autel* (d'un mot latin qui signifie élevé) est un petit monument de pierre ou de bois sur lequel le prêtre offre le saint sacrifice de la messe. Il se compose de la *pierre d'autel*, de son *support*, des *degrés* ou marches et des *gradins* ou petits degrés disposés sur la table de l'autel.

On distingue deux sortes d'autels, les autels *fixes* et les autels *portatifs*.

L'autel *fixe* est une grande table de pierre (granit, marbre, ardoise) fixée à son support et que l'évêque consacre sur place. Elle perd sa consécration quand on la déplace.

L'autel *portatif* est une pierre consacrée par l'évêque et assez grande pour recevoir le calice et l'hostie durant le saint sacrifice. On l'enchâsse dans la table d'un autel en bois ou en pierre, non consacré, et elle peut être déplacée sans perdre sa consécration.

Remarques. — Ce qui constitue l'autel proprement dit, c'est la *pierre sacrée* : l'autel doit être de pierre, parce qu'il représente Jésus-Christ, la pierre angulaire et le fondement de l'Église, et parce que le corps de Jésus-Christ fut placé dans un sépulcre de pierre.

L'autel doit renfermer des *reliques* de plusieurs saints, pour rappeler : 1^o l'union intime et inséparable de Jésus-

Christ avec les saints ; 2^o qu'on ne se sanctifie que par la vertu du sacrifice de la croix, renouvelé sur nos autels.

15. Accessoires de l'autel. — Les accessoires de l'autel sont : les *nappes d'autel* (v. n^o 19), le *crucifix*, le *luminaire*, le *tabernacle*, les *reliques* et les *statues* des saints.

L'autel doit être surmonté d'un *crucifix*, pour rappeler au célébrant et au peuple que le saint sacrifice de la messe qui y est offert, est le même que celui du Calvaire.

Le *luminaire de l'autel* comprend les *cierges* et la *lampe* du sanctuaire.

Les *cierges allumés* représentent la lumière que le Verbe fait chair a répandue dans le monde. Il doit y avoir au moins deux *cierges allumés* pendant la célébration de la sainte messe. Le *crucifix*, au milieu des *cierges*, rappelle que Jésus-Christ, immolé pour le salut des hommes, est le chef et le centre de la religion (v. n^o 23).

La *lampe*, qui doit brûler jour et nuit devant le saint Sacrement, avertit les fidèles de la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et leur rappelle qu'ils doivent toujours brûler d'amour pour le divin Maître (v. n^o 23).

Le *tabernacle* est une sorte de coffre en bois, en pierre ou en métal, garni à l'intérieur de soie blanche et destiné à renfermer les *hosties consacrées*. On lui donne ce nom par allusion au tabernacle qui, sous la loi mosaïque, renfermait l'arche d'alliance. Quand il renferme la *sainte réserve*, il doit être recouvert d'une draperie qu'on nomme *conopée* (du grec *konopos*, rideau). Toutefois, s'il est doré, sculpté ou orné de pierreries, le *conopée* n'est pas indispensable.

Le *tabernacle* est surmonté de l'*exposition* ou petite niche destinée à recevoir le saint Sacrement, quand on l'expose à l'adoration des fidèles.

Pour exciter la piété des fidèles et rendre hommage aux saints, on peut placer sur les gradins de l'autel leurs *reliques* ou leurs *statues*. Mais ces *reliques* et ces *statues* doivent être enlevées dans les temps de pénitence.

16. Objets secondaires. — Les objets secondaires du

meubles des églises sont : la *crédence*, la *table de communion*, la *chaire*, les *fonts baptismaux*, le *confessionnal*, les *stalles*, le *banc d'œuvre* et l'*orgue*.

La **crédence** est une petite table, près de l'autel, du côté de l'épître, sur laquelle on place, pour les messes solennelles, les burettes, le calice, le missel et les chandeliers des acolytes.

La **table de communion** est la balustrade qui ferme ordinairement le sanctuaire, et devant laquelle les fidèles s'agenouillent pour recevoir la sainte communion. Alors cette balustrade est recouverte d'une nappe.

La **chaire** est une sorte de tribune élevée et ordinairement surmontée d'un dais ou baldaquin, qui sert pour prêcher et pour faire les annonces aux assistants.

Les **fonts baptismaux** sont un bassin de pierre, de marbre ou de bronze, où l'on conserve l'eau bénite pour administrer le baptême. Souvent les fonts baptismaux sont placés à part dans une chapelle.

Le **confessionnal** ou *tribunal de pénitence* est un siège où le prêtre se tient pour entendre les pénitents qui lui font l'aveu de leurs fautes.

Les **stalles** sont des sièges placés de chaque côté du chœur, et, le plus souvent, destinés au clergé.

Le **banc d'œuvre** est le banc d'honneur où siègent les membres du conseil de fabrique, et où se place le clergé pendant le sermon. Il fait ordinairement face à la chaire.

L'**orgue** est le principal instrument de musique employé pour accompagner le chant religieux. L'introduction de l'orgue dans les églises remonte au milieu du VII^e siècle. Le premier orgue connu en France fut envoyé à Pépin par l'empereur d'Orient, Constantin Copronyme, et placé, vers 757, dans l'église Saint-Corneille de Compiègne.

IV. — VASES LITURGIQUES

17. **Vases sacrés.** — Parmi les vases liturgiques, on appelle particulièrement vases *sacrés* ceux qui sont destinés à contenir la sainte Eucharistie; ce sont : le *calice*, la *patène*, le *ciboire*, l'*ostensoir* et la *custode*.

Le **calice** est un vase dont la coupe sert à contenir le vin, que le prêtre consacre. Le *voile* du calice est un morceau d'étoffe de soie avec lequel on couvre le calice au commencement et à la fin de la messe.

La **patène** est un petit vase de forme ronde, peu concave, qui sert à l'offrande du pain, à la fraction de la sainte hostie et à la communion. — La coupe du calice et la patène doivent être en or ou en argent ; mais, quand ils sont en argent, ils doivent être dorés à l'intérieur.

Le **ciboire** est un vase clos surmonté d'une petite croix, où l'on conserve les hosties destinées à la communion des fidèles. — Lorsqu'un ciboire contient des hosties consacrées, il doit être recouvert d'un *pavillon* de soie blanche, de drap d'or ou d'argent.

La **custode** (en latin *custodia*, garde) est une sorte de cadre rond ou en forme de croissant (d'où son nom de *lunule*), qui sert à contenir l'hostie destinée à l'exposition. Elle doit être d'or ou d'argent doré.

L'**ostensoir** (du latin *ostendere*, montrer) est une sorte de vase surmonté d'une croix et orné de rayons, qui sert à exposer la sainte hostie à l'adoration des fidèles.

On peut y ajouter les **ampoules**, petits vases en argent ou en étain qui contiennent les saintes huiles et le saint chrême, dont on se sert pour l'administration de certains sacrements (v. n° 23).

Remarques. — Le calice et la patène doivent être consacrés par l'évêque ou par un simple prêtre délégué par le pape ; le ciboire et la custode sont seulement bénits par l'évêque ou son délégué. La bénédiction de l'ostensoir et des ampoules ne semble pas obligatoire.

Les vases sacrés qui renferment actuellement le corps de Notre-Seigneur ou les huiles consacrées ne peuvent être touchés que par les prêtres et les diacres.

18. Vases et ustensiles non bénits. — Les vases et ustensiles non bénits qui servent au culte sont : les *brasses*, l'*osculatoire*, l'*encensoir*, la *navette*, le *bénitier*, le *goupillon*, la *clochette*, le *dais*, la *croix de procession* et les *bannières*.

Les **burettes** sont de petits vases destinés à contenir le vin et l'eau pour la messe.

L'**osculatoire** est un objet en métal, sur lequel est gravée une image pieuse, avec lequel on donne le baiser de paix aux fidèles, lorsqu'ils se présentent à l'offrande.

L'**encensoir** est un vase qui sert à brûler et à offrir l'encens dans les cérémonies liturgiques.

La **navette** est un vase dans lequel on met l'encens qui doit être brûlé dans l'encensoir.

Le **bénitier** est un vase fixe ou portatif, qui contient l'eau bénite.

Le **goupillon** ou *aspersoir* est l'instrument avec lequel le prêtre fait l'aspersion de l'eau bénite.

La **clochette** ou *sonnette* est la petite cloche dont on se sert pour avertir les fidèles des divers moments de la messe.

Le **dais** est un pavillon de soie blanche que l'on soutient au-dessus du prêtre lorsqu'il porte en procession le saint Sacrement.

La **croix de procession** est une croix élevée qui ouvre la marche dans les processions.

Les **bannières** sont des drapeaux ornés d'images pieuses, autour desquels se rangent en procession les membres d'une paroisse, d'une confrérie ou d'une corporation.

V. — LINGES LITURGIQUES

19. **Linges liturgiques.** — Les linges qui servent au culte sont : le *corporal*, la *palle* et le *purificatoire*, le *manuterge*, les *nappes d'autel* et la *nappe de communion*. Les trois premiers, qui servent plus immédiatement au saint sacrifice, sont appelés linges *sacrés*.

Le **corporal** est une petite nappe de chanvre ou de lin, sur lequel on dépose le corps de Notre-Seigneur, après la consécration. Ce linge rappelle le linceul qui servit à ensevelir le Sauveur.

La **palle** est un petit corporal soutenu par un carton, qui sert à couvrir le calice.

Le **purificatoire** est le linge de chanvre ou de lin destiné

à purifier, c'est-à-dire à essuyer le calice, et aussi les lèvres et les doigts du prêtre après les ablutions.

Le manuterge est le petit linge dont se sert le prêtre, au lavabo, pour s'essuyer les doigts.

Les **nappes d'autel** sont des linges de chanvre ou de lin qui servent à recouvrir l'autel. Il doit y en avoir trois, pour représenter le suaire et les autres linges qui servirent à envelopper le corps du Sauveur; les deux de dessous peuvent n'être que d'une grandeur suffisante pour couvrir la pierre sacrée; celle de dessus doit être assez longue pour toucher presque jusqu'à terre aux deux bouts de l'autel.

Remarques. — Le corporal, la palle et les nappes d'autel doivent être bénits par l'évêque ou son délégué. Les autres linges ne sont pas bénits.

Les laïques ne peuvent toucher les linges sacrés quand ils ont servi au saint sacrifice et qu'ils n'ont pas été lavés par le prêtre.

VI. — VÊTEMENTS LITURGIQUES

20. Principaux vêtements et ornements communs à tous les prêtres. — Les principaux vêtements ou ornements liturgiques, communs à tous les prêtres, sont : l'*amict*, l'*aube*, le *cordón*, le *manipule*, l'*étole*, la *chasuble*, l'*écharpe*, la *chape*, la *dalmatique*, le *surplis* et la *barrette*.

L'*amict* est un linge de toile que le prêtre place d'abord sur la tête et rabat ensuite sur le cou et les épaules. Il rappelle le casque protecteur de la foi contre les tentations.

L'*aube* est un vêtement de toile blanche, dont les ministres qui s'approchent de l'autel doivent être revêtus. Elle symbolise l'innocence, le principal ornement des prêtres.

Le *cordón* est la ceinture de lin ou de soie qui sert à retenir les plis de l'aube autour des reins. Il représente la pureté des mœurs.

Le *manipule* est un petit ornement de soie que le prêtre porte au bras gauche quand il célèbre le saint sacrifice.

Primitivement le manipule était un linge dont les prêtres se servaient pour s'essuyer le visage. Il rappelle au prêtre que le fruit des bonnes œuvres ne s'obtient que par le labeur pénible du vrai dévouement.

L'**étole** est un ornement en forme de bande d'étoffe, que les prêtres croisent sur la poitrine lorsqu'ils disent la messe. Les évêques la portent toujours pendante, et les diacres transversalement et sur l'épaule gauche. Elle est pour tous, diacres, prêtres, évêques, un symbole de l'immortalité qui nous a été rendue par le baptême.

La **chasuble** est un ornement que le prêtre met par-dessus ses autres vêtements pour célébrer la sainte messe. C'était primitivement un grand manteau sans manches, appelé en latin *casula* (petite hutte). Elle est le symbole du joug du Seigneur, et c'est pour cela qu'on y a représenté la croix.

L'**écharpe**, ou *voile huméral*, est une sorte de voile de soie que le célébrant met sur ses épaules et dont il s'enveloppe les mains, aux processions et aux bénédictions du saint Sacrement.

La **chape**, ou *pluvial*, est un manteau dont on se sert dans les processions extérieures, à l'aspersion, aux vêpres et aux saluts solennels, aux funérailles et à l'absoute. Elle est un signe de la glorieuse immortalité qui exclut les larmes.

La **dalmatique** du diacre (et la *tunique* du sous-diacre, qui ressemble aujourd'hui à la dalmatique) est un vêtement ouvert sur les côtés, et dont les manches sont pendantes. Elle est un symbole de joie et d'allégresse.

Le **surplis** est l'aube raccourcie, à larges manches, que portent tous les clercs lorsqu'ils assistent au chœur ou remplissent certaines fonctions de leur ministère.

La **barrette** est une coiffure noire à trois ou quatre cornes, dont se servent les ecclésiastiques et les clercs inférieurs dans les offices ou les processions.

Remarques. — Les insignes réservés aux chanoines sont : le *rochet* ou surplis à manches étroites, la *mosette* ou petit camail, et quelquefois l'*aumusse*, sorte de fourrure portée sur le bras gauche.

Les vêtements et les ornements liturgiques doivent être bénits par l'évêque ou par son délégué. Ceux qui sont en toile doivent être de chanvre ou de lin, et ceux dont la couleur est variable doivent être de soie.

On peut revêtir les laïques de la soutane et du surplis; c'est un abus de les revêtir de la chape et de la dalmatique.

21. Principaux vêtements et ornements épiscopaux. — Les principaux vêtements ou ornements réservés aux évêques sont : les *bas* et les *sandales*, la *mosette*, la *croix pectorale*, les *gants*, l'*anneau*, la *mitre*, la *crosse* et le *bougeoir*.

Les *bas* et les *sandales* doivent être de la couleur des ornements du jour. Les évêques prennent ces vêtements quand ils célèbrent pontificalement.

La *mosette* est un petit camail que les évêques portent en toute saison dans leur diocèse.

La *croix pectorale*, en or, que l'évêque porte sur la poitrine, est la marque du caractère épiscopal.

Les *gants*, qui sont de la couleur des ornements du jour, signifient la pureté du cœur et des œuvres.

L'*anneau* en or, que l'évêque porte à l'annulaire de la main droite, est le signe de l'alliance qu'il contracte avec son église.

La *mitre* est une coiffure échancrée par le haut et terminée en bas par deux bandes, appelées *fanons*, qui retombent sur les épaules. La mitre est un ornement d'honneur et un signe de puissance.

La *crosse*, ou *bâton pastoral*, est le signe de la dignité et de l'autorité épiscopale.

La *bougie*, que l'on tient allumée devant l'évêque, est une marque d'honneur pour la dignité de pontife.

Les évêques ont encore la *calotte* et la *barrette violettes*.

Remarque. — Les insignes réservés :

1° Aux archevêques, sont : la *croix* que l'on porte devant eux; le *pallium*, bande de laine blanche parsemée de six croix noires, qui entoure les épaules et

signifie une participation au pouvoir supérieur du simple pouvoir épiscopal ;

2° Aux cardinaux, sont : la calotte, la barrette, le chapeau et les bas *rouges* ;

3° Au souverain pontife, sont : la calotte et les bas *blancs*, la ceinture à glands d'*or*, le rochet de *dentelle*, la mosette *rouge*, bordée d'hermine ; l'étole et les souliers *rouges* ; l'*anneau du pêcheur*, qui représente saint Pierre sur sa barque et jetant ses filets à la mer ; la *tiare*, coiffure élevée, ornée de trois couronnes superposées qui rappellent la triple puissance du vicaire de Jésus-Christ sur l'Église *militante* qu'il gouverne, sur l'Église *souffrante* qu'il soulage par la dispensation des indulgences, et sur l'Église *triomphante*, par le privilège qu'il a de décerner aux serviteurs de Dieu les honneurs du culte public.

22. Couleurs liturgiques des ornements. —

L'Église romaine fait usage de cinq couleurs : le *blanc*, le *rouge*, le *vert*, le *violet* et le *noir*.

Le *blanc*, symbole de la pureté, est employé pour la plupart des fêtes de Notre-Seigneur, pour toutes celles de la très sainte Vierge, des Anges et des saints qui ne sont pas martyrs.

Le *rouge* rappelle le courage des héros qui ont donné leur vie pour la foi. On s'en sert pour les fêtes du Saint-Esprit, de la Croix et de la Passion, et des Martyrs.

Le *vert* symbolise l'espérance. On le met aux offices du temps après l'Épiphanie et après la Pentecôte.

Le *violet* est la couleur de la tristesse et de la mortification. Il est en usage pendant les temps de l'Avent, de la Septuagésime et du Carême, et pour la fête des Saints Innocents.

Le *noir* symbolise le deuil. On s'en sert le vendredi saint, le jour des morts (2^e jour de novembre), et d'ordinaire à tous les services pour les fidèles défunts.

VII. — SUBSTANCES LITURGIQUES

23. Principales substances liturgiques. — Les principales substances liturgiques sont : le *pain*, le *vin*, l'*eau*, le *sel*, l'*huile*, le *baume*, la *cire* et l'*encens*.

Le *pain* qui sert à la consécration du corps de Notre-Seigneur doit être fait de la plus pure farine de froment, pétri avec de l'eau naturelle et cuit au feu. — Dans l'Église latine on n'emploie que du pain azyme ou sans levain; plusieurs églises orientales se servent de pain fermenté.

Le *vin* qui sert à la consécration du sang de Notre-Seigneur doit être extrait du fruit de la vigne et n'avoir subi aucune altération. La couleur et la qualité sont indifférentes.

L'eau qui sert à la messe et au baptême doit être naturelle.

L'eau bénite est un mélange d'eau et de sel sanctifiés par la prière afin qu'ils aient la vertu, quand on en fait un saint usage, de chasser les démons, de servir à la guérison des malades, de nous attirer la grâce de Dieu et de contribuer à effacer les péchés véniels. L'eau symbolise les bénédictions célestes, et le sel, la sagesse chrétienne.

Le sel (marin ou fossile) est un des éléments de l'eau bénite, il sert aussi au baptême.

L'huile qui sert dans l'administration du baptême, de l'extrême-onction et de l'ordre, doit être extraite de l'olive; il en est de même régulièrement pour celle qui brûle devant le très saint Sacrement.

Le baume est une résine odorante végétale. — L'huile d'olive et le baume sont les deux éléments du *saint chrême*.

Le *saint chrême* sert dans le baptême, la confirmation et la bénédiction des cloches.

La *cire* est une substance très pure, formée par les abeilles avec le suc des fleurs. Les cierges qu'on allume pendant la messe doivent être de cire et non de suif ou de toute autre matière.

L'encens est une résine aromatique. Brûlé devant Dieu, il signifie : 1^o l'adoration, l'anéantissement de toute créature devant le Créateur ; 2^o la prière qui s'élève vers Dieu comme la fumée de l'encens ; 3^o la grâce que Dieu répand dans les âmes comme la bonne odeur que l'encens répand dans l'église.

QUESTIONNAIRE

7. Quels sont les objets qui servent au culte? — 8. Quels sont les principaux livres de la liturgie? — 9. Quels sont les lieux consacrés au culte divin? — 10. Nommez les principales dépendances des églises. — Quels sont les divers noms que portent les églises? — 11. Quelle était la forme des anciennes basiliques? — 12. Quelle est la forme des églises actuelles? — 13. Quels sont les principaux genres d'architecture adoptés pour les églises? — 14. Quels sont les objets les plus importants qui composent le mobilier des églises? — Qu'est-ce que l'autel? — Combien y a-t-il de sortes d'autels? — Qu'est-ce qui constitue l'autel proprement dit? — Que doit renfermer l'autel? — 15. Quels sont les accessoires de l'autel? — Que savez-vous sur chacun d'eux? — 16. Dites ce que vous savez sur chacun des objets secondaires du mobilier des églises. — 17. En combien de catégories range-t-on les vases liturgiques? — 18. Énumérez et définissez les vases sacrés ou simplement bénits. — Énumérez et définissez les vases et ustensiles non bénits. — 19. Énumérez et définissez les linges liturgiques. — Quels sont les linges sacrés? — 20. Nommez et définissez les principaux vêtements ou ornements liturgiques communs à tous les prêtres. — 21. Quels sont les principaux vêtements ou ornements réservés aux évêques? — 22. Quelles sont les couleurs liturgiques des ornements, et que signifient-elles? — 23. Quelles sont les principales substances liturgiques? — A quoi servent-elles?

RÉSUMÉ

On appelle livres liturgiques ceux qui renferment les règles et les formules du culte public.

Les églises sont des édifices publics affectés au culte divin, où les fidèles se réunissent pour l'oblation du saint sacrifice, la réception des sacrements et la participation aux autres cérémonies. Elles portent des noms divers suivant le degré hiérarchique du titulaire.

Parmi les dépendances de l'église, il faut citer : le cimetière, le presbytère et l'évêché.

Les églises prirent, à l'origine, la forme des basiliques païennes. La principale modification qu'on leur a fait subir a été de leur donner, au moyen du transept, la forme d'une croix.

Les deux principaux genres d'architecture religieuse sont le roman et l'ogival.

L'autel proprement dit est la pierre sacrée sur laquelle reposent, durant la messe, le calice et l'hostie. Fixe ou por-

tatif, l'autel doit renfermer des reliques de plusieurs saints. — Ses principaux accessoires sont : les nappes, le tabernacle, le crucifix, le luminaire, les reliques et les statues des saints. On distingue encore dans le mobilier des églises : la crédence, la table de communion, la chaire, les fonts baptismaux, le confessionnal, les stalles, le banc d'œuvre et l'orgue.

Les vases qui servent au culte divin sont : les uns sacrés, certains sont simplement bénits, les autres ne le sont pas.

Lorsque les vases sacrés contiennent le vin ou l'hostie consacrés, ils ne peuvent être touchés que par les prêtres et les diacres.

Les linges sacrés sont : le corporal, la palle et le purificateur. Les autres linges liturgiques sont : le manuterge, les nappes d'autel et de communion.

Tous ces linges doivent être de chanvre ou de lin.

Les principaux vêtements ou ornements liturgiques communs à tous les prêtres sont : l'amict, l'aube, le cordon, le manipule, l'étole, la chasuble, l'écharpe, la chape, la dalmatique et le surplis.

Les couleurs liturgiques sont : le blanc, le rouge, le vert, le violet et le noir.

Les principales substances liturgiques sont : le pain, le vin, l'eau, le sel, l'huile, le baume et l'encens.



DEUXIÈME PARTIE

ACTES LITURGIQUES

24. **Division.** — On distingue quatre principales sortes d'actes liturgiques : les *prières et cérémonies de la messe*, les *prières et cérémonies usitées dans l'administration des sacrements*, les *prières et cérémonies des Vêpres, des Complies et des Saluts*, les *prières et cérémonies des funérailles chrétiennes*.

I. — PRIÈRES ET CÉRÉMONIES DE LA MESSE

25. **La messe en général.** — La messe est le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, offert à Dieu, sous les apparences du pain et du vin, pour représenter et continuer parmi nous le sacrifice de la croix.

Les cérémonies de la messe sont les actes extérieurs que l'Église a institués pour relever la majesté du sacrifice eucharistique, et en faire mieux comprendre aux fidèles la nature et l'excellence.

Les prières et les lectures dont l'Église accompagne le saint sacrifice forment : les unes, l'*ordinaire*; les autres, le *propre* de la messe ; les premières sont invariables, les secondes varient suivant le temps et les fêtes.

26. **Ministres du saint sacrifice.** — Les ministres sacrés du saint sacrifice sont : le *célébrant*, le *diacre* et le *sous-diacre*; les ministres inférieurs sont : les *acolytes*, le *thuriféraire*, le *cérémoniaire* et les *chantres*.

Le **célébrant** consacre le corps et le sang de Jésus-Christ ; il prie au nom de tous les fidèles et les bénit de la part de Dieu, dont il tient la place à l'autel.

Le diacre et le sous-diacre sont les ministres serviteurs du célébrant ;

Les acolytes sont les serviteurs du diacre et du sous-diacre dans le ministère de l'autel ;

Le thuriféraire est chargé de porter à l'autel la navette et l'encensoir ;

Le cérémoniaire veille au bon ordre des cérémonies et assiste le célébrant au missel, dont il tourne les feuillets.

Les chantres répondent au célébrant et soutiennent les chants du chœur et des fidèles.

27. Diverses sortes de messes. — Le sacrifice de la messe est toujours le même, mais il y a diverses manières de le célébrer. Les messes diffèrent les unes des autres par le *degré de solennité dans la célébration*, et par l'*intention qu'on s'y propose*.

Relativement au degré de solennité, on distingue :

1^o La messe basse, qui se célèbre sans chant ;

2^o La messe chantée, qui se célèbre avec chant, sans diacre ni sous-diacre ;

3^o La messe solennelle, qui se célèbre avec diacre et sous-diacre, et avec des cérémonies spéciales : l'encensement par le célébrant et le diacre, le chant de l'Épître par le sous-diacre, de l'Évangile et de l'*Ite missa est* par le diacre, le baiser de paix donné par le célébrant au diacre et par celui-ci au sous-diacre, qui le porte à tout le clergé, etc. — Le baiser de paix nous rappelle que nous ne formons qu'une seule famille dont Jésus-Christ est le chef, et que la paix doit toujours régner parmi nous.

Remarque. — La messe paroissiale, précédée de l'*aspersion* ou de la *procession*, est régulièrement une messe solennelle.

L'aspersion a pour but de rappeler à tous les assistants la pureté avec laquelle ils doivent assister au saint sacrifice, et la procession, que la terre est un lieu d'exil et que nous devons toujours marcher vers le ciel, notre patrie.

Relativement à l'intention, les messes se divisent en messes du jour et en messes votives. — Les premières sont

celles que le prêtre doit dire à tel jour de l'année en l'honneur de tel mystère ou de tel saint, d'après le calendrier ecclésiastique. Les secondes sont celles que le prêtre peut dire à certains jours, pour satisfaire sa dévotion ou celle des fidèles, en l'honneur d'un mystère ou d'un saint autre que celui de la messe officielle du jour.

28. Division de la messe. — On peut diviser la messe en six parties : la *préparation*, l'*instruction*, l'*oblation*, la *consécration*, la *communion* et l'*action de grâces*.

29. Première partie de la messe. — La première partie de la messe est la *préparation*. Elle se compose du psaume *Judica me*, du *Confiteor*, de l'*Introït*, du *Kyrie eleison*, du *Gloria in excelsis* et de la *Collecte*.

Arrivé au bas de l'autel, le prêtre commence la messe par le signe de la croix, qui résume les principaux mystères de notre sainte religion : le mystère de la Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption ; puis il récite alternativement, avec les fidèles ou le clerc qui les représente, le psaume *Judica me*, qui est un cantique de confiance et d'espérance ; et le *Confiteor*, qui est une formule de confession générale.

Après les prières qui suivent le *Confiteor*, le prêtre franchit les degrés de l'autel et lit l'*Introït* ; ensuite il dit alternativement avec les fidèles le *Kyrie eleison*, *Christe eleison*, *Seigneur ayez pitié de nous* : trois fois *Kyrie* en l'honneur de Dieu le Père, trois fois *Christe* en l'honneur de Dieu le Fils, et trois fois *Kyrie* en l'honneur de Dieu le Saint-Esprit. — Ces mots empruntés au grec, et quelques autres empruntés à l'hébreu, comme *Amen*, *Alleluia*, *Sabaoth*, *Hosanna*, marquent l'unité de l'Église, formée d'abord de Juifs, de Grecs et de Romains.

Le *Gloria in excelsis* est une hymne dont les anges, en la nuit de Noël, nous ont appris les premières paroles. Elle contient deux idées principales : l'une de louange, adressée à la très sainte Trinité ; l'autre de supplication, à l'auguste Victime qui va s'immoler.

Le *Gloria* terminé, le prêtre salue les fidèles en disant :

Que le Seigneur soit avec vous, et, après qu'on lui a répondu : *Et avec votre esprit*, il récite la prière appelée **Collecte**, parce qu'elle est comme le résumé (la *réunion*) des grâces que l'on peut plus particulièrement, en ce jour, demander à Dieu. Les fidèles y souscrivent en répondant : *Amen*, Qu'il en soit ainsi.

30. Deuxième partie de la messe. — La deuxième partie de la messe est l'instruction. Elle comprend : l'*Épître*, le *Graduel*, l'*Alleluia*, la *Prose*, l'*Évangile* et le *Credo*.

L'*Épître* est une lecture généralement tirée des lettres des Apôtres et en particulier de saint Paul. Cette lecture terminée, le servant répond : *Deo gratias*, Grâces soient rendues à Dieu.

Le *Graduel*, ainsi nommé par ce qu'on le chantait autrefois sur les degrés (en latin *gradus*) du jubé, consiste en deux versets pris le plus souvent dans les psaumes.

L'*Alleluia* (en hébreu, louez Dieu) est l'expression de la louange et de la joie. — Dans les temps de pénitence, l'*Alleluia* est remplacé par le *Trait*, qui se compose de quelques versets de psaumes.

La *Prose* est une hymne rimée que l'on chante à certaines fêtes et qui en exprime le caractère particulier. — Il y a cinq proses dans la liturgie romaine : la prose de Pâques, *Victimæ paschali*; celle de la Pentecôte, *Veni sancte Spiritus*; celle de la Fête-Dieu, *Lauda Sion*; celle de la Compassion de Marie, *Stabat mater*, et celle des Morts, *Dies iræ*.

L'*Évangile* est la lecture d'un passage du livre des Évangiles, qui contient l'histoire du Sauveur, sa vie, ses miracles et ses divins enseignements. Le prêtre commence cette lecture par le signe de la croix, qu'il trace sur le texte sacré, puis sur son front, ses lèvres et son cœur. Les fidèles, debout, se signent de même, pour déclarer : 1^o qu'ils ne rougiront jamais de la parole sainte ; 2^o qu'ils sont prêts à la confesser partout ; 3^o qu'ils veulent y conformer leur conduite.

A la fin de l'*Évangile*, on répond : *Laus tibi Christe*, Louange à vous, ô Christ !

L'Évangile est immédiatement suivi, aux messes paroissiales, du *prône*, qui comprend : 1^o les annonces de fêtes, les jeûnes et abstinences de la semaine, la publication des mariages, les prières pour les vivants et les morts, etc.; 2^o l'instruction, c'est-à-dire l'explication de l'Évangile ou du catéchisme, ou bien le développement d'un sujet de circonstance.

Le **Credo** est l'abrégé ou le *symbole* des vérités que nous devons croire. Il résume admirablement les enseignements que l'Église vient d'adresser aux fidèles. — On distingue plusieurs symboles; celui qu'on récite à la messe est le *Symbole* de Constantinople 381. — (V. *Hist. de l'Église*, n^o 57.)

31. Troisième partie de la messe. — La troisième partie de la messe est l'*oblation*. Elle comprend : l'*Offertoire*, l'*Oblation* de l'hostie et du calice, le *Lavabo*, l'*Orate fratres* et la *Secrète*.

L'*Offertoire* est un verset que le prêtre récite et que le chœur chante; il indique l'esprit du mystère ou de la fête que l'on célèbre. — Cette prière est ainsi nommée parce qu'on la récitait autrefois pendant que les fidèles offraient le pain et le vin du sacrifice. Aujourd'hui on n'offre plus que le pain béni et, dans certaines circonstances, de l'argent, soit pour les frais du culte, soit pour les œuvres paroissiales.

Remarque. — Le saint sacrifice proprement dit commençant à cette troisième partie, il faut entrer dans l'église avant l'*Offertoire*, si l'on veut entendre réellement la messe.

L'*Oblation* est l'offrande du pain et du vin au Seigneur avant la consécration. Le prêtre, pour faire l'oblation du pain, place l'hostie sur la patène et l'offre à Dieu pour tous les fidèles vivants et morts; puis il verse dans le calice du vin avec un peu d'eau, pour signifier l'union des fidèles avec Jésus-Christ, et il l'offre à Dieu comme il a déjà offert l'hostie.

Après l'oblation, le prêtre se lave les doigts, pour exprimer la grande pureté qui doit être en son âme au moment

de la consécration, et il récite en même temps la dernière partie du psaume xxv : *Lavabo inter innocentes manus meas*, d'où le nom de *Lavabo* donné à cette cérémonie.

Cette prière achevée, le prêtre invite les fidèles à prier avec lui, en disant : *Orate fratres* : Priez, mes frères, etc., et après que les fidèles lui ont répondu par la bouche du servant : Que le Seigneur reçoive de vos mains, etc., il récite la *Secrète*, courte oraison ainsi nommée parce qu'elle est dite à voix basse.

32. Quatrième partie de la messe. — La quatrième partie de la messe est la **consécration**. Elle comprend : la *Préface*, le *Sanctus* et le *Canon*.

La *Préface*, ainsi nommée parce qu'elle précède le *Canon*, est un cantique d'action de grâces. Elle a pour but d'élever nos cœurs vers Dieu pour le louer et le bénir en union avec l'Église du ciel.

Le *Sanctus* est une hymne triomphale composée de deux parties : du cantique que le prophète Isaïe entendit chanter par les Séraphins : *Saint, Saint, Saint est le Seigneur*, et de l'acclamation : *Benedictus... Hosanna*, avec laquelle les Juifs reçurent le Sauveur lorsqu'il fit son entrée solennelle à Jérusalem. — Le *Sanctus* rappelle que les trois Personnes de la sainte Trinité sont un seul Dieu ; après avoir déclaré la sainteté de chacune de ces trois personnes, on ajoute au singulier : *le Seigneur*.

Le *Canon* (d'un mot grec qui signifie règle) est la partie essentielle du sacrifice. Il comprend les *prières* qui précèdent la consécration, celles qui l'accompagnent et celles qui la suivent.

Avant la consécration, le prêtre prie pour l'Église et recommande à Dieu les intentions des assistants et des personnes pour lesquelles il offre le saint sacrifice.

Les paroles de la consécration sont celles que prononça le Sauveur à la dernière Cène, lorsqu'il changea le pain et le vin en son corps et en son sang, et que ses ministres ne font que redire en son nom. A ces mots : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, le miracle est accompli ; le

prêtre adore la sainte hostie et l'élève pour la faire adorer par toute l'assistance. Il agit de même pour le calice.

Les prières qui suivent la consécration expriment des sentiments de foi, de respect, de reconnaissance et d'amour. Ces prières récitées, le prêtre sollicite de la miséricorde divine une abondante application des mérites du saint sacrifice aux fidèles décédés, aux pécheurs et à lui-même.

33. Cinquième partie de la messe. — La cinquième partie de la messe est la **Communion**. Elle comprend la *préparation à la communion* et la *communion* elle-même.

La *préparation à la communion* consiste dans le *Pater*, la prière par excellence ; le *Libera nos*, sorte de paraphrase du *Pater* que le prêtre termine par la fraction de l'hostie en trois parties. La petite particule est mise dans le calice, et les deux autres servent à la communion du prêtre.

La fraction de la sainte hostie représente : 1° la fraction du pain par le Sauveur à la dernière cène ; 2° les déchirements de son corps durant la Passion. La parcelle mêlée au précieux sang exprime l'union du corps et du sang de Jésus-Christ.

Le prêtre, se frappant la poitrine en signe d'humilité, dit trois fois ces paroles empruntées à saint Jean-Baptiste : *Agnus Dei*. Cette touchante supplication a pour but d'obtenir de Dieu qu'il ait pitié de nous et qu'il nous donne la paix.

Le prêtre achève de se disposer à la communion par des prières spéciales, et, se frappant la poitrine, il redit trois fois la prière du centenier de l'Évangile : « *Domine, non sum dignus...* Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison ; mais dites seulement une parole, et mon âme sera guérie. » Il communique alors au corps sacré du Sauveur, puis au calice de son sang, et le sacrifice est consommé.

La **communion des fidèles** a lieu immédiatement après celle du prêtre. Elle est précédée du *Confiteor*, que récite le servant. Le prêtre dit le *Misereatur*, l'*Indulgentiam*,

l'Ecce Agnus Dei, trois fois le *Domine non sum dignus*, et ajoute, quand il distribue la sainte hostie aux communiants : « *Corpus Domini...* Que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ garde votre âme pour la vie éternelle. »

34. **Sixième partie de la messe.** — La sixième partie de la messe est l'action de grâces. Elle comprend : l'*Antienne* appelée *Communion*, la *Postcommunion*, l'*Ite missa est*, la *Bénédition* et le *dernier Évangile*.

L'*Antienne* appelée **Communion**, que le prêtre récite et que le chœur chante, est généralement extraite des psaumes ; elle se rapporte à la fête ou au mystère du jour.

La *Postcommunion* est une prière ainsi appelée parce qu'elle se récite après la communion.

L'*Ite missa est* signifie : Allez, la messe est dite. On répond : *Deo gratias*, c'est-à-dire : Grâces soient rendues à Dieu pour les bienfaits du sacrifice et de la communion. — Les jours de pénitence, on remplace l'*Ite missa est* par le *Benedicamus Domino*, et aux messes des morts par *Requiescant in pace*.

Le prêtre donne la **Bénédition** en disant : Que le Dieu tout-puissant, Père, et Fils, et Saint-Esprit, vous bénisse.

Le *dernier Évangile* est ordinairement le début de l'Évangile selon saint Jean. On le remplace quelquefois par l'évangile du jour : c'est lorsque l'Église permet ou ordonne de célébrer une autre messe que celle du jour et que la liturgie exige qu'on fasse au moins mémoire de l'office du jour.

II. — PRIÈRES ET CÉRÉMONIES USITÉES DANS L'ADMINISTRATION DES SACREMENTS

35. **Prières et cérémonies du Baptême.** — Le baptême solennel des enfants est *précédé, accompagné et suivi de cérémonies* qui ont pour but d'en faire comprendre la grandeur, les effets et les obligations.

Avant. — On arrête l'enfant à la porte de l'église ou à l'entrée de la chapelle des fonts baptismaux, pour montrer qu'il n'a pas encore le droit de pénétrer dans l'assemblée

des fidèles et que c'est le baptême qui lui en ouvre l'entrée.

Comme Dieu souffla sur le premier homme, le prêtre souffle légèrement sur le visage de l'enfant, pour lui communiquer la vie surnaturelle qu'il a perdue en Adam. Il le marque du signe de la croix sur le front et sur le cœur, parce que c'est Jésus crucifié qui nous rachète et qui nous sauve. Puis il étend la main droite sur la tête de l'enfant, pour indiquer que l'Église prend possession du baptisé au nom de Jésus-Christ. Il met sur les lèvres de l'enfant un peu de sel bénit, pour signifier que son âme sera délivrée de la corruption du péché et qu'elle goûtera la saveur des choses célestes.

Viennent ensuite les *exorcismes*, ou commandement fait au démon de se retirer. Après quoi, le prêtre met l'extrémité de son étole sur l'enfant et le conduit aux fonts baptismaux, où il récite, conjointement avec les parrains, le *Symbole des Apôtres* et l'*Oraison dominicale*.

Pendant. — Arrivé aux fonts, le prêtre met de la salive à l'extrémité du pouce, et mouille les oreilles et les narines de l'enfant, en disant comme le Sauveur au sourd-muet : « *Ephpheta*, ouvrez-vous. » Cela signifie que l'enfant doit ouvrir les oreilles à la parole de Dieu et en sentir intérieurement la douceur.

Il trempe le pouce dans l'huile des catéchumènes et fait en forme de croix une onction sur la poitrine et sur les épaules de l'enfant, pour signifier que la grâce fortifiera le baptisé dans les travaux de la vie chrétienne, et qu'elle lui rendra léger le joug du Seigneur, qu'il doit toujours porter.

Enfin, il administre le baptême en versant l'eau sur la tête de l'enfant et en prononçant les paroles sacramentelles.

Après. — Le prêtre fait une onction avec le saint chrême sur la tête de l'enfant, pour le consacrer à Dieu, et le recouvre d'un linge blanc, nommé *chrêmeau* (dérivé de chrême), qui tient lieu de l'ancienne robe baptismale. Le chrêmeau signifie que le nouveau chrétien doit conserver toute sa vie l'innocence et la pureté de son âme.

Le cierge allumé que le prêtre fait tenir aux parrains, à la fin de la cérémonie, signifie que la foi reçue au baptême doit être entretenue par la pratique des œuvres.

36. Prières et cérémonies de la Confirmation.

— La Confirmation est précédée, accompagnée et suivie de certaines prières et cérémonies.

Avant. — L'évêque, revêtu des habits pontificaux, se tourne vers les confirmands et étend les deux mains sur eux, pour montrer que l'Esprit-Saint va prendre possession de leurs âmes et les couvrir en quelque sorte de ses grâces.

Pendant. — L'évêque appelle chaque confirmand par son nom de baptême, et lui fait l'onction du saint chrême en forme de croix, sur le front, en prononçant les paroles sacramentelles. Le saint chrême signifie la force chrétienne et la bonne odeur des vertus; le signe de la croix rappelle au confirmé qu'il doit se faire gloire d'appartenir à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

L'évêque donne un petit soufflet au nouveau confirmé, en disant : « Que la paix soit avec toi, » pour lui faire comprendre qu'il doit tout souffrir plutôt que de renier sa foi.

Après. — L'évêque récite à haute voix quelques prières suivies d'un grand signe de croix sur les confirmés.

La cérémonie se termine par la récitation commune, à haute voix, du *Symbole des Apôtres*, de l'*Oraison dominicale* et de la *Salutation angélique*.

37. Prières et cérémonies de l'Extrême-Onction.

— En entrant dans la chambre du malade, le prêtre dit : « Que la paix soit en cette maison ; » et l'on répond : « Et en tous ceux qui l'habitent. » Et il asperge avec de l'eau bénite le malade et les assistants.

On récite le *Confiteor* avec *Misereatur* et *Indulgentiam*, afin de préparer le malade, par le repentir et la confiance, à la grâce du sacrement.

Le prêtre fait avec l'huile sainte les onctions sur les organes des différents sens, pendant qu'il prononce les paroles sacramentelles. Ces onctions ont pour but d'obtenir la pureté à l'âme qui va paraître devant Dieu.

Après les onctions, le prêtre prie pour le malade et sollicite pour lui la santé de l'âme et même la guérison du corps, si Dieu la juge utile.

Remarque sur le sacrement de l'Ordre — Bien qu'il soit unique dans son essence, le sacrement de l'Ordre se divise en plusieurs *degrés*. Ces degrés, appelés aussi *ordres*, correspondent aux diverses fonctions à exercer dans l'Église. Ils sont au nombre de sept : quatre ordres *mineurs* (l'ordre de *portier*, de *lecteur*, d'*exorciste* et d'*acolyte*) et trois ordres *majeurs* ou *sacrés* (l'ordre du *sous-diaconat*, du *diaconat* et du *sacerdoce*, qui comprend lui-même deux degrés, la *prêtrise* et l'*épiscopat*).

Les cérémonies usitées dans les divers ordres sont très instructives, mais trop nombreuses pour être expliquées ici.

38. Prières et cérémonies du Mariage. — Le prêtre commence la cérémonie par une *allocution* destinée à rappeler aux époux l'importance du sacrement qu'ils vont recevoir et leurs principales obligations.

Après avoir constaté le consentement mutuel des époux, le prêtre leur dit de joindre leurs mains droites, et, faisant sur eux le signe de la croix, il prononce la formule : « Je vous unis par le lien du mariage, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » Puis il les asperge d'eau bénite. L'union des mains est le symbole de l'appui que les deux conjoints doivent se prêter.

Le prêtre bénit ensuite l'anneau et le donne à l'époux, qui le met au doigt annulaire de son épouse. Cet anneau est le signe de l'alliance indissoluble et de la fidélité conjugale. Il est donné par le prêtre pour faire entendre aux époux que Dieu lui-même sanctionne leur serment.

Il y a aussi des bénédictions spéciales pendant la messe de mariage.

III. — PRIÈRES ET CÉRÉMONIES AUX VÊPRES, AUX COMPLIES ET AUX SALUTS

39. Prières et cérémonies des Vêpres. — Les Vêpres (du latin *vesper*, soir) sont la partie de l'office divin qui se chante le soir, pour honorer tout particulièrement les funérailles du Sauveur.

Éléments des Vêpres. — Les Vêpres se composent : du *Pater*, de l'*Ave*, de l'invocation *Deus in adjutorium*, de

cinq psaumes, précédés et suivis chacun d'une antienne; d'une hymne, du *Magnificat*, et d'une oraison.

Les cinq psaumes que l'on chante ordinairement sont : *Dixit Dominus*, *Confitebor tibi*, *Beatus vir*, *Laudate pueri*, *In exitu Israel* ou *Laudate Dominum*.

40. Idée générale des prières des Vêpres. — Le psaume *Dixit Dominus* célèbre prophétiquement la gloire du Rédempteur et son règne éternel.

Le psaume *Confitebor* est une louange à Dieu pour ses bienfaits.

Le psaume *Beatus vir* décrit le bonheur des justes, dont la mémoire sera éternelle.

Le psaume *Laudate pueri* est une hymne de louange à Dieu.

Le psaume *In exitu Israel* célèbre la délivrance du peuple hébreu, figure de notre délivrance de la mort éternelle.

L'hymne des Vêpres est un chant de triomphe, qui a pour objet spécial d'exciter en nous le désir du ciel.

Le *Magnificat* est un cantique d'action de grâces que composa la très sainte Vierge; il exprime les sentiments de la plus vive reconnaissance pour le grand bienfait de l'Incarnation et prophétise le triomphe final de l'Église militante.

41. Prières et cérémonies des Complies. — Les Complies (du latin *completorium*) sont le complément de tout l'office, à la fin de la journée.

Éléments des Complies. — Les Complies se composent du *Pater*, du *Confiteor*, de quatre psaumes : *Cum invocarem*, *In te Domine speravi*, *Qui habitat in adjutorio Altissimi*, *Ecce nunc benedicite*; de l'hymne *Te lucis ante terminum*; du répons *In manus tuas, Domine*; du cantique du saint vieillard Siméon : *Nunc dimittis servum tuum Domine*, et de l'oraison *Visita quæsumus*. — Cette dernière prière exprime les tendres sollicitudes de l'Église pour ses enfants.

42. Prières et cérémonies du Salut. — Le Salut ou *bénédiction* est une cérémonie ordinairement célébrée

le soir devant le très saint Sacrement exposé. Cette double appellation nous rappelle : la première, les hommages et les adorations que nous devons au Dieu de l'Eucharistie ; la seconde, les bénédictions qu'il nous apporte.

Diverses sortes d'expositions et de bénédictions. — Il en est qui sont plus solennelles et d'autres moins solennelles.

L'exposition et la bénédiction solennelle est celle qui a lieu avec l'ostensoir. — L'exposition et la bénédiction moins solennelle est celle qui n'a lieu qu'avec le ciboire.

Mais l'une et l'autre doivent toujours s'accomplir d'après les prescriptions de l'Église.

Principales règles à observer. — L'autel doit être orné et illuminé. Au moment où le prêtre ouvre le tabernacle, on doit chanter quelque antienne en l'honneur du très saint Sacrement, par exemple : l'*O salutaris*, l'*Ave verum*, etc. Avant la bénédiction, on chante toujours le *Tantum ergo*, le verset *Panem de coelo* et l'oraison *Deus qui nobis*. Après le Salut, on peut chanter le *Laudate Dominum* ou toute autre prière en l'honneur de la très sainte Vierge ou des saints.

Remarque. — Il n'y a pas obligation proprement dite d'assister à ces cérémonies du soir ; mais en général les fidèles se font un pieux devoir d'y prendre part le dimanche et les fêtes.

IV. — PRIÈRES ET CÉRÉMONIES DES FUNÉRAILLES

43. Ce que comprennent les funérailles chrétiennes. — Les funérailles chrétiennes comprennent la *levée du corps*, par le clergé, au domicile du défunt ; la *messe*, l'*absoute*, la *conduite du corps* au cimetière, les *dernières prières* avant l'inhumation ou enterrement.

Ces services funèbres s'accomplissent avec plus ou moins de solennité, suivant le rang et la qualité du défunt ; mais, qu'ils soient modestes ou pompeux, leur valeur est la même aux yeux de Dieu.

Dans la messe du jour de l'enterrement, l'*Épître* est le passage de la lettre de saint Paul aux Thessaloniens, sur la résurrection : *Nous ne voulons pas, mes frères, que*

vous soyez dans l'ignorance au sujet de ceux qui sont morts... Après l'épître, le prêtre lit toujours la prose *Dies iræ*, pour inviter les fidèles à penser à leurs fins dernières.

L'Évangile est pris dans le récit de la résurrection de Lazare, où Marthe dit à Jésus : *Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frère ne serait pas mort...*

A l'Absoute (prières que l'on fait à l'issue de la messe), le prêtre asperge et encense le corps du défunt, qui a été le temple du Saint-Esprit, et récite l'oraison *Absolve...* « Absolvez, nous vous en supplions, Seigneur, l'âme de votre serviteur (ou de votre servante) de tous les liens du péché, afin qu'il vive un jour dans la gloire de la Résurrection parmi vos saints et vos élus. »

En conduisant le mort au cimetière, le prêtre chante ces belles paroles : « *In paradisum deducant te...* Que les anges vous conduisent au paradis. » Il bénit la fosse, et, en jetant un peu de terre sur le cercueil, il dit une dernière prière qui se termine par ces mots : « Qu'il ressuscite pour être couronné à votre droite avec les élus. »

Remarque. — L'Église prive des funérailles chrétiennes ceux qui meurent dans l'acte même du péché (les duellistes, les suicidés) ou dans l'impénitence finale (les excommuniés). Elle a toujours enseveli dans la terre la dépouille mortelle de ses enfants, et elle réprouve la *crémation* (ou incinération), coutume païenne que ses ennemis ont voulu introduire dans nos mœurs.

QUESTIONNAIRE

24. Combien distingue-t-on d'actes liturgiques? — 25. Qu'est-ce que la messe? — 26. Quels sont les ministres du saint Sacrifice? — 27. Combien distingue-t-on de sortes de messes? — 28. En combien de parties peut-on diviser la messe? — 29. Parlez de la première partie de la messe. — 30. de la seconde. — 31. de la troisième. — 32. de la quatrième. — 33. de la cinquième. — 34. de la sixième. — 35. Faites connaître les prières et les cérémonies qui précèdent le baptême, —

celles qui l'accompagnent, — celles qui le suivent. — 36. Comment l'évêque administre-t-il le sacrement de la Confirmation? — 37. Que fait le prêtre avant, pendant et après l'administration de l'Extrême-Onction? — En combien de degrés se divise le sacrement de l'Ordre? — 38. Quelles sont les principales cérémonies du sacrement de Mariage? — 39. Qu'est-ce que les *Vêpres*? — De quelles prières se composent-elles? — 40. Indiquez l'idée générale de ces prières. — 41. Donnez les explica-

tions relatives aux *Complies*. — 42. Qu'est-ce que le *Salut* ou Bénédiction? — Pourquoi cette double appellation? — Y a-t-il plusieurs sortes d'exposition et de bénédiction? — D'après quelles règles doivent-elles s'accomplir? — 43. Que fait l'Église pour la sépulture des morts : à la maison mortuaire, à l'église, au cimetière? — Quels sont ceux que l'Église prive de la sépulture chrétienne?

RÉSUMÉ

La messe est le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ. Les cérémonies de la messe sont les actes extérieurs qui relèvent la majesté du *sacrifice eucharistique* et en font mieux comprendre aux fidèles la nature et l'excellence.

Les ministres sacrés du saint sacrifice sont : le célébrant, le diacre et le sous-diacre ; les ministres inférieurs sont : les acolytes, les thuriféraires, les cérémoniaires et les chantres.

Le sacrifice de la messe est toujours le même, mais il y a plusieurs manières de le célébrer. De là, les diverses sortes de messes, qui diffèrent par le degré de solennité qu'on y apporte et par l'intention qu'on s'y propose.

On peut diviser la messe en six parties : la préparation, l'instruction, l'oblation, la consécration, la communion et l'action de grâces.

Le Baptême solennel est précédé, accompagné et suivi de cérémonies qui ont pour but de nous en faire connaître la grandeur, les effets et les obligations.

L'évêque commence la cérémonie de la Confirmation par quelques invocations ; ensuite il étend les mains sur ceux qu'il va confirmer, fait l'onction du saint chrême sur le front de chaque confirmand et lui donne un petit soufflet.

Pour administrer l'Extrême-Onction aux malades, le prêtre récite diverses prières et fait les onctions de l'huile sainte sur les organes des différents sens.

Les sept degrés du sacrement de l'Ordre correspondent aux diverses fonctions à exercer dans l'Église.

Le prêtre commence les cérémonies du Mariage en interrogeant les époux sur leur consentement mutuel ; il leur dit ensuite de joindre leurs mains droites, et prononce les formules usitées. Puis il asperge d'eau bénite les époux, après quoi il bénit l'anneau.

L'assistance aux *Vêpres* et aux *Complies* est la meilleure manière de sanctifier la seconde partie des jours consacrés au Seigneur. — Les *Vêpres* se composent : du *Pater*, de l'*Ave Maria*, de cinq psaumes, d'une hymne, du *Magnificat* ; les *Complies*, de quatre psaumes et de quelques courtes prières.

Le *Salut* est une cérémonie qui a pour but spécial d'honorer le très saint Sacrement.

Les funérailles chrétiennes comprennent la levée du corps, la messe, l'absoute et la conduite du corps au cimetière.

TROISIÈME PARTIE

ANNÉE LITURGIQUE

44. **Division.** — L'année liturgique comprend, comme l'année civile, 365 jours, divisés en 52 semaines; mais, au lieu de commencer le 1^{er} janvier et de finir le 31 décembre, elle commence le premier dimanche de l'Avent et se termine avec la semaine qui suit le dernier dimanche de la Pentecôte.

L'année liturgique peut se diviser en six époques ou temps : le temps de l'Avent, le temps de Noël, le temps de la Septuagésime, le temps du Carême, le temps de Pâques et le temps de la Pentecôte.

Dans la liturgie, les jours de la semaine portent le nom de *féries*. Ainsi, après le dimanche (I^{re} férie), viennent les feries II, III, IV, V, VI et enfin le sabbat (VII^e férie).

Le dimanche (du latin *Dies dominica*, jour du Seigneur) est le jour consacré à honorer la Résurrection de Notre-Seigneur. Ce jour là, on doit assister aux offices et s'abstenir des œuvres serviles. Les feries libres sont les jours où aucune fête n'empêche de vaquer aux occupations ordinaires.

I. — TEMPS LITURGIQUES

45. **Temps de l'Avent.** — L'Avent (du latin *adventus*, venue, avènement) est un temps de prières et de pénitence, durant lequel les fidèles se préparent à célébrer la fête de Noël. Il commence le dimanche le plus près de la Saint-André (30 novembre) et comprend quatre dimanches, sinon quatre semaines complètes, pour représenter les quatre mille ans qui ont précédé l'avènement

du Messie. — Pendant ce temps, l'Église prend des ornements violets, en signe de pénitence, et supprime à la messe le *Gloria in excelsis*.

Le premier dimanche de l'Avent, l'Église nous rappelle la pensée du jugement dernier, et, les dimanches suivants, elle nous met sous les yeux les exhortations à la pénitence que saint Jean-Baptiste adressait au peuple juif sur les bords du Jourdain.

46. Temps de Noël. — Le temps de Noël (du latin *natale*, naissance) est le temps de joie et d'allégresse consacré à célébrer l'anniversaire de la naissance de Jésus-Christ, de sa Circoncision, de son Épiphanie ou manifestation aux hommes et de sa présentation au temple. Il dure quarante jours : de Noël à la Purification de la très sainte Vierge.

47. Temps de la Septuagésime. — Le temps de la Septuagésime est une préparation éloignée au Carême. Il comprend les trois semaines de *Septuagésime*, *Sexagésime* et *Quinquagésime*, jusqu'au mercredi des Cendres. — Les prières dites des *Quarante heures*, qui précèdent le mercredi des Cendres, sont, pour les vrais chrétiens, une préservation des désordres du carnaval et une préparation immédiate à la pénitence du Carême.

Depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques, l'Église reprend les ornements violets, et elle supprime l'*Alleluia* et le *Gloria in excelsis* dans les offices du temps.

48. Temps du Carême. — Le Carême (du latin *Quadragesima*, quarantaine) est un temps de jeûne et d'abstinence que l'Église a établi pour nous préparer à la grande fête de Pâques. Il s'ouvre par la cérémonie des *Cendres* et dure quarante jours, sans compter les dimanches, en mémoire des quarante jours de jeûne de Notre-Seigneur au désert.

Les cendres que le célébrant met sur la tête ou le front des fidèles ont pour but de nous rappeler la pénitence publique que l'Église imposait autrefois aux pécheurs, d'exciter en nous des sentiments de contrition et d'humilité, et de nous faire penser à la mort, ainsi que le

prêtre nous y invite par ces mots : « Souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras en poussière. »

Les deux dernières semaines du Carême, la *Semaine de la Passion* et la *Semaine sainte*, sont spécialement consacrées à honorer les souffrances du Sauveur. Durant ces deux semaines, on voile, en signe de deuil, les croix et les statues des saints.

La Semaine sainte s'ouvre par le dimanche des *Rameaux*, ou des *Palmes*, ou de *Pâque fleurie*. Ce dimanche est ainsi appelé à cause des rameaux ou des palmes que le clergé et les fidèles portent à la procession, en mémoire de l'entrée triomphante de Notre-Seigneur à Jérusalem, cinq jours avant sa mort.

Au retour de la procession, on trouve les portes de l'église fermées. Elles ne s'ouvrent que lorsque le célébrant a frappé un léger coup avec la hampe de la croix. Cette cérémonie a pour but de nous rappeler que le ciel nous était fermé, et que c'est le Sauveur qui nous l'a ouvert par les mérites de sa passion et de sa croix.

A la messe du dimanche des Rameaux, ainsi qu'à celle du mardi et du mercredi saints et à l'office du vendredi saint, on lit l'histoire de la Passion d'après un des quatre évangélistes, en commençant par saint Matthieu.

L'office du soir du mercredi, du jeudi et du vendredi de la semaine sainte, prend le nom de *Ténèbres*, parce qu'autrefois on le chantait la nuit. A la fin, on éteint les lumières et on fait un léger bruit, pour rappeler qu'à la mort du Sauveur les ténèbres se répandirent sur la terre, et que la nature se troubla.

Le **jeudi saint** est consacré à célébrer l'institution de la *sainte Eucharistie*. A la messe, on chante le *Gloria in excelsis* en signe de joie, au son de toutes les cloches, lesquelles cessent ensuite de se faire entendre jusqu'au samedi saint.

Le célébrant consacre, ce jour-là, une grande hostie pour l'office du lendemain. C'est cette hostie qui, après la messe, est portée solennellement à un autel orné avec soin, qu'on appelle *reposoir*.

Le **vendredi saint** est consacré au souvenir de la Pas-

sion et de la mort du Sauveur. L'office du matin renferme la lecture ou le chant de *deux passages* de l'Écriture, de la *Passion*, de *dix oraisons* (pour toutes sortes de nécessités et de personnes), de l'*adoration de la Croix* et de la messe des *présanctifiés*, où il n'y a point de consécration et par conséquent point de sacrifice ; le célébrant communie avec l'hostie consacrée la veille.

Le **samedi saint** est consacré à honorer la sépulture du corps de Notre-Seigneur. Les principales cérémonies de ce jour, anticipation de la fête pascale qui se célébrait autrefois pendant la nuit de Pâques, sont :

La *bénédiction du feu nouveau*, image de Jésus-Christ, lumière du monde, qui va bientôt sortir du sépulcre.

La *bénédiction du cierge pascal*, qu'on allume avec le feu nouveau, et qui représente Jésus-Christ. On l'allume à tous les offices jusqu'à l'Ascension. Les cinq grains d'encens qu'on y insère en forme de croix figurent les cinq plaies du Sauveur et les aromates dont son corps fut embaumé.

La *bénédiction des fonts baptismaux*, ainsi que de l'*eau bénite ordinaire*, qu'on livre ensuite aux fidèles pour qu'ils puissent en emporter dans leurs maisons.

Enfin la *messe solennelle*, avec l'*Alleluia* et le *Gloria in excelsis*, pendant lequel on sonne les cloches.

49. Temps de Pâques. — Le temps de Pâques (de l'hébreu *Phase*, passage de la mer Rouge, figure et prophétie du passage de la mort à la vie) est la période qui commence à la messe du samedi saint pour finir le samedi après la Pentecôte. Il dure ainsi cinquante jours, plus l'Octave de la Pentecôte. Ce temps est consacré à célébrer la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Voilà pourquoi les offices de ce temps respirent l'allégresse ; l'*Alleluia* y est répété à tous les versets, répons et antiennes.

50. Temps de la Pentecôte. — Le temps de la Pentecôte embrasse tous les dimanches depuis la Pentecôte jusqu'à l'Avent. Ce nombre de semaines varie suivant la date de la fête de Pâques : il ne peut être inférieur à vingt-

quatre, ni excéder vingt-huit. C'est la partie la plus longue de l'année chrétienne.

Remarque. — Dans l'année liturgique, on distingue encore les *Quatre-Temps*, c'est-à-dire les trois jours de jeûne (le mercredi, le vendredi et le samedi) ordonnés par l'Église en chacune des quatre saisons de l'année. — Les *Quatre-Temps* ont lieu : pour l'hiver, la troisième semaine de l'Avent; pour le printemps, la première semaine de Carême; pour l'été, la semaine de la Pentecôte, et pour l'automne, la semaine après le 14 septembre.

Le but des jeûnes des *Quatre-Temps* est de sanctifier chaque partie de l'année, de remercier Dieu des biens de la terre, d'expier les fautes qu'on a commises et d'obtenir de bons ministres à l'Église, aux ordinations qui se font ordinairement le samedi des *Quatre-Temps*.

II. — FÊTES LITURGIQUES

51. Les fêtes liturgiques en général. — Les *fêtes liturgiques* sont des solennités religieuses établies pour honorer Dieu, la très sainte Vierge et les saints, ou pour rappeler le souvenir d'événements qui intéressent la religion.

52. Origine des fêtes religieuses. — L'institution des fêtes religieuses remonte à l'origine du genre humain. Les plus anciennes, chez les Juifs, sont : le *Sabbat*, la *Pâque*, la *Pentecôte*, la fête des *Tabernacles*, la fête de la *Dédicace*.

Les fêtes de nos grands mystères, comme celles de *Pâques*, de l'*Ascension*, de la *Pentecôte*, de *Noël*, remontent aux premiers jours du christianisme. Les fêtes principales en l'honneur de la très sainte Vierge et des saints furent instituées bientôt après.

53. Importance des fêtes chrétiennes. — Les fidèles trouvent dans les fêtes chrétiennes le meilleur aliment pour leur foi et leur piété, et une source abondante de grâces. Ces fêtes, en effet, nous rappellent les plus

grands mystères de la religion et les vertus de la très sainte Vierge et des saints. Elles nous fournissent l'occasion de méditer les mystères, d'invoquer les saints et d'imiter leurs vertus, d'assister au saint sacrifice de la messe et d'y recevoir la sainte Eucharistie. Il y a là pour nous un riche trésor de bénédictions et de faveurs célestes.

54. Division des fêtes chrétiennes. — Les fêtes se divisent relativement à l'obligation, à la solennité, à la date et à leur objet.

Relativement à l'obligation, on distingue les fêtes de précepte et les fêtes de dévotion.

Les fêtes de précepte sont celles que les fidèles doivent célébrer comme le dimanche, sous peine de péché, par la cessation de toute œuvre servile et par l'assistance à la sainte messe. Il n'y a en France, depuis le Concordat de 1801, que quatre fêtes de précepte en dehors du dimanche : Noël, l'Ascension, l'Assomption et la Toussaint.

Les fêtes de dévotion sont celles où l'on peut, sans péché, se livrer au travail et ne pas assister à la sainte messe : elles sont seulement indiquées aux libres inspirations de la piété des fidèles.

Relativement à la solennité, les fêtes sont divisées en six degrés : le double de première classe, le double de seconde classe, le double majeur, le double, le semi-double et le simple.

Parmi les fêtes d'un degré supérieur, il en est qui ont des vigiles et des octaves. Les vigiles (du latin *vigilia*, veille) sont des jours de prière et quelquefois de jeûne et d'abstinence, qui préparent à la célébration d'une fête (v. le *Catéchisme*). Les octaves sont les huit jours qui suivent une fête et pendant lesquels l'Église en continue le souvenir dans les offices.

3° Relativement à la date, les fêtes sont à jours fixes ou mobiles.

Les fêtes à jours fixes sont celles qui se célèbrent, chaque année, au même quantième du mois.

Les fêtes mobiles sont celles qui dépendent de la fête de Pâques; elles se célèbrent toujours à la même distance de

cette solennité, qui peut varier entre le 22 mars et le 25 avril¹.

4^o Relativement à leur objet, les fêtes se divisent : en fêtes des *Mystères*, en fêtes de la *très sainte Vierge*, et en fêtes des *Anges* et des *Saints*.

1^o FÊTES DES MYSTÈRES

54. Principales fêtes des Mystères. — Les principales fêtes des Mystères sont, dans l'ordre des temps : Noël, la Circoncision, l'Épiphanie, le saint Nom de Jésus, la Présentation au temple, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, la Trinité, la Fête-Dieu, et la fête du sacré Cœur.

56. Fête de Noël. — La fête de Noël est l'anniversaire de la naissance de Jésus-Christ à Bethléem. Elle se célèbre le 25 décembre.

Cette fête, une des plus importantes de l'année chrétienne, a deux privilèges : lorsqu'elle tombe un vendredi, on n'est pas obligé à l'abstinence, à cause de la sainte joie de ce jour ; chaque prêtre peut célébrer trois messes en cette fête, pour honorer les trois naissances du Fils de Dieu : la naissance temporelle à Bethléem, spirituelle dans l'âme du chrétien, éternelle dans le ciel.

57. Fête de la Circoncision. — La fête de la Circoncision, qui se célèbre le 1^{er} janvier, a été instituée en mémoire de la cérémonie légale à laquelle Notre-Seigneur se soumit, le huitième jour après sa naissance, et dans laquelle il versa les premières gouttes de son sang. — C'est une fête seulement de dévotion.

58. Fête de l'Épiphanie. — L'Épiphanie (d'un mot grec qui signifie *manifestation*) est la fête par laquelle l'Église célèbre la manifestation de Notre-Seigneur aux Gentils dans la personne des Mages. Elle tombe le 6 janvier ; mais, en France, la solennité est renvoyée au dimanche suivant.

¹ Ce qui fait varier ainsi la fête de Pâques, et avec elle toutes celles qui en dépendent (le dimanche de la Septuagésime et les suivants : la Compassion de la très sainte Vierge, l'Ascension, la Pentecôte, la Trinité, la Fête-Dieu et la fête du sacré Cœur), c'est que cette fête doit se célébrer le dimanche qui suit la pleine lune après l'équinoxe du printemps. Or les lunaisons varient chaque année, et la fête de Pâques varie de même.

59. **Fête du saint Nom de Jésus.** — Le nom de *Jésus*, nom divin qui avait été désigné à Marie et à saint Joseph par l'ange Gabriel et qui fut donné au Verbe incarné le jour de la Circoncision, est honoré le deuxième dimanche après l'Épiphanie. Cette fête nous rappelle « qu'il n'y a pas d'autre nom par lequel les hommes puissent être sauvés, et qu'à ce seul nom tout genou doit fléchir au ciel, sur la terre et dans les enfers ».

60. **Fête de la Présentation au Temple.** — La Présentation de Jésus au Temple et la Purification de la bienheureuse Vierge sont célébrées le 2 février, quarante jours après Noël. Cette fête porte encore le nom de *Chandeleur*, à cause des cierges ou chandelles qu'on bénit en ce jour et qu'on porte allumés à la procession, pour représenter le voyage de la très sainte Vierge portant Jésus au temple, et pour rappeler que Jésus-Christ est la lumière du monde, selon l'expression du saint vieillard Siméon, qui reçut dans ses bras, des mains de Marie, le Sauveur naissant.

61. **Fête de Pâques.** — La fête de Pâques est la plus grande fête de l'année chrétienne; elle a été instituée en mémoire de la résurrection de Jésus-Christ.

La résurrection de Jésus-Christ est la base de notre foi : elle prouve la divinité de Jésus-Christ, et par conséquent la vérité de la religion chrétienne; elle est en même temps le gage de la résurrection future de nos corps. Nous devons donc célébrer cette fête avec la douce joie d'une âme purifiée par la pénitence et unie à Jésus-Christ par la sainte communion.

62. **Fête de l'Ascension.** — La fête de l'Ascension a été instituée pour célébrer le triomphe de Jésus-Christ montant au ciel, en présence de ses disciples, quarante jours après sa résurrection. Elle tombe toujours le jeudi qui suit le cinquième dimanche après Pâques. Ce jour-là, on éteint le cierge pascal à la fin de l'Évangile pour représenter la disparition de Notre-Seigneur aux regards des Apôtres, sur la montagne des Oliviers.

Remarque. — Entre la fête de Pâques et celle de l'Ascension se placent les prières publiques de la fête de *saint Marc* et des *Rogations*.

Les prières publiques de la *Saint-Marc* (25 avril) datent au moins du pontificat de saint Grégoire le Grand. Elles consistent en une procession que l'on fait à travers la campagne en chantant les *Litanies des saints*.

Les *Rogations* (de *rogare*, prier) consistent également en des processions, que l'on fait le lundi, le mardi et le mercredi qui précèdent l'Ascension, pendant lesquelles on chante les *Litanies des saints*. Établies d'abord dans la Gaule, au 7^e siècle, par saint Mamert, évêque de Vienne, les Rogations furent bientôt adoptées par l'Église entière.

Le but de la *procession de saint Marc* et des *Rogations* est de remercier Dieu de la fertilité qu'il donne aux champs, de lui demander de nous continuer ses bienfaits et de nous préserver des châtimens dus à nos péchés.

63. Fête de la Pentecôte. — La Pentecôte (d'un mot grec qui signifie *cinquantième*) est une fête qui se célèbre cinquante jours après Pâques, en mémoire de la descente de Saint-Esprit sur les apôtres, de la promulgation de la loi nouvelle et du commencement de l'Église chrétienne : c'est en effet le jour même de la descente du Saint-Esprit que saint Pierre, sortant du cénacle, prononça le discours à la suite duquel des milliers de Juifs reçurent le baptême.

64. Fête de la très sainte Trinité. — La fête de la très sainte Trinité, qui se célèbre huit jours après la Pentecôte, a pour objet d'honorer tout particulièrement le mystère de la *très sainte Trinité*. Ce jour n'est pas le seul qui soit consacré à la très sainte Trinité : les fêtes des saints et de Notre-Seigneur se rapportent toutes à la très sainte Trinité, objet principal et fin dernière de tout le culte religieux.

65. Fête du très saint Sacrement. — La fête du très saint Sacrement, appelée aussi la *Fête-Dieu*, a pour but d'honorer Notre-Seigneur présent au saint Sacrement de l'autel. Elle se célèbre le jeudi qui suit la fête de la

sainte Trinité. En France, la solennité est renvoyée au dimanche dans l'octave de la fête.

A la procession de la Fête-Dieu, la *sainte Hostie* est portée en triomphe dans nos villes et nos campagnes. Cette procession a été établie comme un témoignage public de notre foi au dogme de la présence réelle, et comme une réparation des outrages qui sont faits à Jésus-Christ dans cet auguste sacrement.

66. Fête du sacré Cœur. — La fête du sacré Cœur a été instituée pour honorer, sous le symbole de son Cœur sacré, l'immense charité de Jésus-Christ pour les hommes, et lui faire amende honorable pour l'ingratitude et les outrages dont il est trop souvent payé sur la terre. — Cette fête se célèbre le vendredi après l'octave du saint Sacrement.

2^o FÊTES DE LA TRÈS SAINTE VIERGE

67. Principales fêtes de la très sainte Vierge. Les principales fêtes de la très sainte Vierge dans l'ordre chronologique de sa vie sont : l'Immaculée Conception, la Nativité, la Présentation, l'Annonciation, la Visitation, la Purification, la Compassion et l'Assomption.

68. Fête de l'Immaculée Conception. — La fête de l'Immaculée Conception a pour objet d'honorer le privilège glorieux en vertu duquel la très sainte Vierge a été totalement préservée du péché originel. Elle se célèbre le 8 décembre, mais la solennité en est renvoyée au dimanche.

69. Fête de la Nativité. — La fête de la Nativité a pour but de célébrer la naissance de la Vierge immaculée, dont l'apparition annonçait la venue du Rédempteur. Elle est fixée au 8 septembre.

70. Fête de la Présentation. — La fête de la Présentation est consacrée à honorer le jour où Marie fut présentée au temple par ses pieux parents, pour y être élevée dans la crainte et l'amour de Dieu. — Elle se célèbre le 21 novembre.

71. Fête de l'Annonciation. — La fête de l'Annonciation a pour but de célébrer la mission que l'archange Gabriel remplit auprès de la Vierge Marie, lorsqu'il lui annonça qu'elle serait la mère du Sauveur. Elle est fixée au 25 mars. Ce jour nous rappelle les deux grands mystères qui sont comme le principe et le fondement de toute la religion : l'*Incarnation du Verbe* et la *maternité divine de la très sainte Vierge*.

72. Fête de la Visitation. — La fête de la Visitation a pour but d'honorer la visite que Marie fit à sa cousine Élisabeth, quelque temps après l'accomplissement du mystère de l'Incarnation et avant la naissance de saint Jean-Baptiste. C'est dans cette circonstance que la très sainte Vierge exprima, dans le *Magnificat*, les sentiments d'humilité et de joie qui remplissaient son cœur. — Cette fête est célébrée le 2 juillet.

73. Fête de la Purification. — La fête de la Purification de la très sainte Vierge, qui se célèbre en même temps que celle de la Présentation de Jésus au Temple, a pour but d'honorer l'humilité et l'obéissance de Marie, se soumettant, sans y être obligée, à la loi mosaïque relative à la purification des mères. — Cette fête tombe le 2 février.

74. Fête de la Compassion. — Les fêtes de la Compassion et des Sept-Douleurs ont pour but d'honorer les douleurs qu'a supportées Marie, en union avec son divin Fils, particulièrement au pied de la croix. Elles se célèbrent : la première, le vendredi de la semaine de la *Passion*; et la seconde, le troisième dimanche du mois de septembre.

75. Fête de l'Assomption. — La fête de l'Assomption a pour but de célébrer tout à la fois la mort, la résurrection glorieuse et l'enlèvement au ciel de l'auguste Vierge Marie. Cette fête, la plus solennelle de toutes les fêtes de la très sainte Vierge, se célèbre le 15 août.

3^o FÊTES DES ANGES ET DES SAINTS

76. Fêtes des Anges. — Les principales fêtes que l'Église célèbre en l'honneur des saints Anges sont : la fête de *saint Michel archange* et de tous les esprits bienheureux, le 29 septembre ; l'Apparition de *saint Michel*, le 8 mai ; la fête des *saints Anges gardiens*, le 2 octobre ; la fête de l'*archange Gabriel*, le 18 mars ; la fête de l'*archange Raphaël*, le 24 octobre.

77. Fêtes des Saints. — Les Saints dont l'Église célèbre la fête sont ceux dont les noms sont inscrits, sous le titre de *saints* ou de *bienheureux*, dans le *Martyrologe* ou calendrier catholique. Les fêtes en l'honneur des saints sont : les deux fêtes de *saint Joseph*, le 19 mars et le III^e dimanche après Pâques ; les fêtes de *saint Jean-Baptiste*, le 24 juin et le 29 août ; la fête du martyr des *saints Apôtres Pierre et Paul*, le 29 juin ; les fêtes des *saints Patrons*, c'est-à-dire des saints protecteurs de l'Église universelle, de chaque diocèse, de chaque paroisse et de chaque fidèle ; enfin, la fête de la *Toussaint*, ou de Tous les saints, par laquelle l'Église honore à la fois tous les élus du ciel. Cette fête est célébrée le 1^{er} novembre.

78. La Commémoration des morts. — Le lendemain de la Toussaint, 2 novembre, l'Église fait la *Commémoration des morts*, c'est-à-dire qu'elle prie pour toutes les âmes qui sont en purgatoire.

QUESTIONNAIRE

43. Qu'est-ce que l'année liturgique? — **44.** Comment peut-on diviser l'année liturgique? — **45.** Qu'est-ce que le temps de l'Avent? — **46.** Qu'est-ce que le temps de Noël? — Quelle en est la durée? — **47.** Qu'est-ce que le temps de la Septuagésime? — **48.** Qu'est-ce que le Carême? — Par quelle cérémonie s'ouvre le temps du Carême? — En quelles semaines du Carême l'Église honore-t-elle spécialement les souffrances du Sauveur? — Que célèbre l'Église le dimanche des Ra-

meaux? — Quels jours de la semaine sainte se lit la passion de Notre-Seigneur? — Qu'appelle-t-on office de Ténèbres? — A qui est consacré le jeudi saint? — Qu'y a-t-il de particulier à la messe de ce jour? — A quel souvenir est consacré le vendredi saint? — Que savez-vous des diverses cérémonies de ce jour? — Qu'est-ce que l'Église honore le samedi saint? — Quelles sont les principales cérémonies de ce jour? — **49.** Qu'est-ce que le temps de Pâques? — A quoi est-il consacré?

- 50. Qu'est-ce que le temps de la Pentecôte? — Qu'est-ce les Quatre-Temps? — 51. Qu'est-ce que les fêtes religieuses en général? — 52. A quelle époque remonte l'institution des fêtes religieuses? — 53. Quels fruits les fidèles retirent-ils de la pieuse célébration des fêtes chrétiennes? — 54. Comment divise-t-on les fêtes chrétiennes, au point de vue de l'obligation, de la solennité, de la date et de leur objet? — 55. Quelles sont les principales fêtes des mystères? — 56. Qu'est-ce que la fête de Noël? — 57. de la Circoncision? — 58. de l'Épiphanie? — 59. du saint Nom de Jésus? — 60. de la Présentation de Jésus au temple? — 61. de Pâques? — 62. de l'Ascension? — 63. de la Pentecôte? — 64. de la Trinité? — 65. du très saint Sacrement? — 66. du sacré Cœur? — Que savez-vous des prières publiques connues sous les noms de procession de Saint-Marc et des Rogations? — 67. Quelles sont les principales fêtes de la très sainte Vierge? — 68. Qu'est-ce que la fête de l'Immaculée Conception? — 69. de la Nativité? — 70. de la Présentation de Marie au temple? — 71. de l'Annonciation? — 72. de la Visitation? — 73. de la Purification? — 74. de la Compassion? — 75. de l'Assomption? — 76. Quelles sont les principales fêtes des Anges? — 77. Quelles sont les principales fêtes des Saints? — 78. Quel jour fait-on des prières pour toutes les âmes du purgatoire?

RÉSUMÉ

L'année liturgique commence avec le premier dimanche de l'Avent et se termine avec la semaine qui suit le dernier dimanche de la Pentecôte. On la divise en six parties.

Le temps de l'Avent est le temps durant lequel l'Église se prépare à célébrer la naissance du Sauveur; il comprend quatre dimanches, pour rappeler les quatre mille ans pendant lesquels fut attendu le Messie.

Le temps de Noël est consacré à célébrer l'anniversaire de la naissance du Sauveur ainsi que les fêtes de son enfance : la Circoncision, l'Épiphanie et la Présentation au temple.

Le temps de la Septuagésime est une préparation éloignée au Carême. Il comprend le temps qui s'écoule depuis le septième dimanche avant celui de la Passion, jusqu'au mercredi des Cendres.

Le temps du Carême est le temps de jeûne et d'abstinence compris entre le mercredi des Cendres et la fête de Pâques. — Les deux dernières semaines du Carême sont spécialement consacrées à honorer la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le temps de Pâques est consacré à célébrer la résurrection du Sauveur. Il dure cinquante jours.

Le temps de la Pentecôte comprend tous les dimanches depuis la Pentecôte jusqu'à l'Avent. Ce nombre de semaines varie suivant la date de la fête de Pâques.

Les Quatre-Temps sont les trois jours de jeûne ordonnés par l'Église en chacune des quatre saisons de l'année.

Une fête religieuse est une solennité établie pour honorer

Dieu ou les saints, ou pour rappeler le souvenir d'événements qui intéressent la religion. Ces fêtes sont pour nous l'occasion de nous instruire de la religion, de goûter des joies saintes et de nous enrichir de mérites pour le ciel.

Les fêtes religieuses remontent à l'origine du genre humain, et les principales fêtes chrétiennes aux premiers siècles du christianisme.

On divise les fêtes chrétiennes : 1^o en fêtes de précepte ou de dévotion; 2^o en fêtes de rite plus ou moins solennel; 3^o en fêtes fixes ou mobiles; 4^o en fêtes de Notre-Seigneur, de la très sainte Vierge, des anges et des saints.

Les principales fêtes de la très sainte Trinité ou de Notre-Seigneur sont : la fête de Noël, de la Circoncision, de l'Épiphanie, du saint Nom de Jésus, de la Présentation au temple, de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, de la Trinité, du très saint Sacrement et du sacré Cœur.

Les principales fêtes de la très sainte Vierge sont : la fête de l'Immaculée Conception, de la Nativité, de la Présentation, de l'Annonciation, de la Visitation, de la Purification, de la Compassion et de l'Assomption.

Les principales fêtes des anges sont : la fête de saint Michel archange, des saints Anges gardiens et des saints archanges Gabriel et Raphaël.

Les principales fêtes des Saints sont : la fête de saint Joseph, de saint Jean-Baptiste, des saints apôtres Pierre et Paul, des saints Patrons, de la Toussaint et de la Commémoration des morts.

APPENDICE

DÉVOTIONS, CONFRÉRIES, ŒUVRES DE ZÈLE

79. **Les dévotions catholiques.** — Par dévotions on entend certaines pratiques de religion approuvées par l'Église et propres à nourrir la piété des fidèles.

Il y a un grand nombre de dévotions. On peut les diviser en trois catégories, suivant qu'elles se rapportent à *Notre-Seigneur*, à la *très sainte Vierge* ou aux *Saints*.

80. **Les dévotions envers Notre-Seigneur.** — Les principales dévotions envers Notre-Seigneur sont : la dévotion à la *sainte Enfance*, à la *Passion*, au *très saint Sacrement* et au *sacré Cœur*.

La dévotion à la *sainte Enfance* consiste à honorer les mystères qui ont pour objet Jésus-Enfant : sa nativité, sa circoncision, son épiphanie et sa présentation au temple. Cette dévotion a pour but d'accroître notre amour pour Jésus, par la contemplation de ses ineffables abaissements et des charmes de son enfance.

La dévotion à la *Passion* de Notre-Seigneur consiste dans le culte rendu à Jésus-Christ dans les mystères de sa passion et de sa mort : son agonie, sa flagellation, son couronnement d'épines, son crucifiement, ses plaies sacrées, sa sépulture. Tous les vendredis de l'année, et spécialement ceux du carême, sont consacrés à ces pieux souvenirs.

La dévotion au *très saint Sacrement* consiste à rendre à Notre-Seigneur dans la sainte Eucharistie le culte que nous lui devons : comme notre victime au saint sacrifice de la

messe, comme notre nourriture à la table sainte, comme notre ami et notre compagnon d'exil au saint tabernacle.

Les actes particuliers de la dévotion au très saint Sacrement sont : la communion fréquente et fervente, les visites au très saint Sacrement, l'adoration perpétuelle et l'adoration nocturne.

La dévotion au sacré Cœur consiste à honorer le cœur de l'Homme-Dieu, symbole de son amour pour les hommes, qui sur la croix fut percé d'une lance, et d'où sortirent, avec de l'eau, les dernières gouttes de son sang rédempteur.

81. Les dévotions envers la très sainte Vierge. — Les principales pratiques de dévotion envers la très sainte Vierge, mère de Dieu et la nôtre, sont : de célébrer ses fêtes et le mois de Marie, de réciter le rosaire ou le chapelet, de porter le scapulaire et la médaille miraculeuse, et de s'associer à quelque congrégation ou confrérie érigée en son honneur.

82. Les dévotions envers les saints. — Les saints auxquels la piété des fidèles accorde une dévotion spéciale sont : saint Joseph, époux et protecteur de la Vierge Marie ; les saints apôtres Pierre et Paul, les saints Anges gardiens et les saints Patrons.

Pèlerinages. — On donne le nom de pèlerinages aux lieux célèbres où les fidèles obtiennent des faveurs signalées, et aux voyages faits à ces saints lieux pour y adorer Dieu et honorer la très sainte Vierge ou quelque saint. Les principaux sont :

Jérusalem et les lieux saints de Palestine ;

En Italie : Rome, Lorette, Assise ;

En Suisse : Einsiedeln ;

En Espagne : Mont-Serrat, Compostelle ;

En France : Paray-le-Monial, Montmartre, le Puy, Liesse, Chartres, la Salette, Lourdes, Fourvière, Notre-Dame-des-Victoires (à Paris), Auray (sainte Anne), Tours (saint Martin), Reims (saint Remy), etc.

83. Dévotions attachées aux jours de la semaine, — Le *dimanche* est consacré à la très sainte Trinité ; le

lundi, aux âmes du Purgatoire ; le *mardi*, aux saints Anges ; le *mercredi*, à saint Joseph ; le *jeudi*, au très saint Sacrement ; le *vendredi*, à la Passion et au sacré Cœur ; le *samedi*, à la très sainte Vierge.

84. Dévotions attachées aux mois de l'année. —

Le mois de *janvier* est consacré à Jésus-Enfant ; le mois de *février*, à la sainte Famille ; le mois de *mars*, à saint Joseph ; le mois de *avril*, au Bon Pasteur ; le mois de *mai*, à Marie ; le mois de *juin*, au sacré Cœur de Jésus ; le mois de *juillet*, au Précieux sang ; le mois de *août*, au Cœur immaculé de Marie ; le mois de *septembre*, à saint Michel archange ; le mois de *octobre*, à Marie, reine du saint Rosaire ; le mois de *novembre*, aux âmes du Purgatoire ; le mois de *décembre*, à l'attente de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

85. Les confréries. — On appelle *confrérie* une association de fidèles, établie et dirigée par l'autorité ecclésiastique, dans un but spécial de piété ou de charité chrétienne.

On donne le nom d'*archiconfrérie* à une confrérie-mère, qui est autorisée par les souverains Pontifes à s'agréger d'autres confréries du même nom, et à leur communiquer ses propres indulgences et privilèges.

Il est très avantageux d'appartenir à une confrérie : « On peut tout y gagner, dit saint François de Sales, sans jamais y perdre. »

Diverses sortes de confréries. — Les confréries de piété se rapportent, les unes à *Notre-Seigneur*, les autres à la *très sainte Vierge*, ou à quelque *Saint*.

Parmi les confréries qui se rapportent à Notre-Seigneur, on distingue :

La *Confrérie du Saint-Sacrement*, qui a pour objet d'honorer Notre-Seigneur dans le très saint Sacrement, et de réparer les outrages qu'il reçoit des impies et des mauvais chrétiens.

L'*Archiconfrérie du Sacré-Cœur*, qui a pour but d'honorer le divin Cœur de Jésus, et de lui rendre amour pour amour.

Les principales confréries qui se rapportent à la très sainte Vierge sont :

La Confrérie du *Mont-Carmel* ou du *Scapulaire*, qui date du XIII^e siècle et a pour origine une apparition de la sainte Vierge à saint Simon Stock, religieux carme.

La Confrérie du *Rosaire*, qui s'établit presque aussitôt que saint Dominique eut fait connaître au monde l'admirable et salutaire dévotion du saint Rosaire.

L'Archicongrégation de la *très sainte Vierge*, érigée en 1574, dans l'église du Collège romain, sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus.

L'Archiconfrérie de *Notre-Dame-des-Victoires*, érigée en 1836, dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires à Paris. Elle a pour but d'honorer le Cœur immaculé de Marie et spécialement d'obtenir, par son intercession, la conversion des pécheurs.

L'Archiconfrérie de *Notre-Dame de la Compassion*, solennellement fondée, en 1897, par le pape Léon XIII, pour la conversion de l'Angleterre, et dont le centre est à Paris, dans l'église Saint-Sulpice.

Parmi les confréries qui se rapportent aux Saints, nous indiquerons seulement l'Archiconfrérie de *Saint-Joseph*. Elle a pour but de promouvoir le culte et l'imitation de ce grand saint, et d'obtenir ainsi le secours de sa puissante protection, spécialement à l'heure de la mort.

Mentionnons enfin les *tiers ordres* créés par saint François d'Assise et par saint Dominique, pour les chrétiens qui vivent dans le monde.

86. Les œuvres de zèle. — Les œuvres de zèle les plus répandues sont :

L'*Œuvre de la Propagation de la foi*, qui a pour but de venir en aide, par des prières et des aumônes, aux missionnaires qui vont prêcher l'Évangile aux peuples infidèles. Elle fut créée à Lyon en 1822.

L'*Œuvre de la Sainte-Enfance*, qui a pour but de racheter les petits enfants abandonnés par les païens, et de les élever chrétiennement. Elle date de 1845.

Les *Conférences de Saint-Vincent-de-Paul*, qui vien-

ment en aide aux pauvres par l'aumône corporelle et spirituelle. Cette charitable institution fut créée à Paris en 1833.

L'*Œuvre de Saint-François-de-Sales*, qui a pour objet spécial de défendre la foi catholique par les missions, les écoles chrétiennes et la diffusion des bons livres. Elle date de 1857.

L'*Œuvre de l'Apostolat de la prière*, établie en 1846, consiste à offrir au Cœur de Jésus des prières et des bonnes œuvres, dans le but de ranimer la pratique des sacrements parmi les fidèles.

QUESTIONNAIRE

79. Que faut-il entendre par dévotions catholiques? — Comment peut-on diviser les principales dévotions catholiques? — 80. En quoi consiste la dévotion à la sainte Enfance? — à la Passion? — au très saint Sacrement? — au sacré Cœur? — 81. Quelles sont les principales pratiques de dévotion envers la très sainte Vierge? — 82. Quels sont les saints plus particulièrement honorés par les fidèles? — Qu'appelle-t-on pèlerinages? — 83. Quelles sont les dévotions attachées aux jours de la semaine? — 84. Quelles sont les dévotions attachées aux mois de l'année? — 85. Qu'appelle-t-on confrérie? — Quelles sont les principales confréries qui se rapportent à Notre-Seigneur? — à la très sainte Vierge? — Quel est le but de l'archiconfrérie de Saint-Joseph? — 86. Quelles sont les œuvres de zèle les plus répandues? — Quel est le but de chacune de ces œuvres?

RÉSUMÉ

On peut diviser les dévotions approuvées par l'Église en trois catégories, suivant qu'elles se rapportent à Notre-Seigneur, à la très sainte Vierge ou aux Saints.

Les principales dévotions envers Notre-Seigneur sont : la dévotion à la sainte Enfance, à la Passion, au très saint Sacrement et au sacré Cœur.

Les principales pratiques de dévotion envers la très sainte Vierge sont : de célébrer ses fêtes, de réciter le rosaire ou le chapelet, de porter le scapulaire et la médaille miraculeuse, de s'associer à quelque congrégation ou confrérie érigée en son honneur.

Parmi les saints, les fidèles honorent particulièrement saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, les Anges gardiens et les saints Patrons.

Il y a des dévotions attachées aux jours de la semaine, aux mois de l'année et à certains lieux célèbres, honorés par la piété des fidèles.

On appelle confrérie une association de fidèles établie dans un but spécial de piété ou de charité.

Les confréries de piété se rapportent, les unes à Notre-Seigneur, les autres à la très sainte Vierge ou à quelque saint. Les principales sont : la confrérie du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur, du Scapulaire, du Rosaire, l'archicongrégation de la très sainte Vierge, et l'archiconfrérie de Saint-Joseph.

Les œuvres de zèle les plus répandues sont l'Œuvre de la Propagation de la foi, de la Sainte-Enfance, de Saint-Vincent-de-Paul, de Saint-François-de-Sales, et de l'Apostolat de la prière.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

PRÉLIMINAIRES	1
PREMIÈRE PARTIE : OBJETS LITURGIQUES	
I. — Livres liturgiques	4
II. — Lieux consacrés au culte	5
III. — Mobilier des églises	8
IV. — Vases liturgiques	10
V. — Linges liturgiques	12
VI. — Vêtements liturgiques	13
VII. — Substances liturgiques	17
DEUXIÈME PARTIE : ACTES LITURGIQUES	
I. — Prières et cérémonies de la Messe	20
II. — Prières et cérémonies usitées dans l'administration des sacrements	27
III. — Prières et cérémonies aux Vêpres, aux Complies et aux Saluts	30
IV. — Prières et cérémonies aux funérailles	32
TROISIÈME PARTIE : ANNÉE LITURGIQUE	
I. — Temps liturgiques	36
II. — Fêtes liturgiques	39
1 ^o Fêtes des mystères	41
2 ^o Fêtes de la très sainte Vierge	44
3 ^o Fêtes des Anges et des Saints	45
APPENDICE	
Dévotions	49
Confréries	51
Œuvres de zèle	52
